

Aujourd'hui: Nuageux avec neige légère
 Minimum - 10° Maximum - 5°
 Demain: Nuageux DETAILS CAHIER SPORTS

● MONTRÉAL, MERCREDI 27 FÉVRIER 1991 107^e ANNÉE N° 127 74 PAGES, 6 CAHIERS

illes de La Madeleine: 1.00 **50¢** Taxes en sus

Le déficit reste à 30,5 milliards

Le Golfe coûtera 600 millions

Hausse de 3% aux fonctionnaires

Hausse de 22% de l'assurance-chômage

Les programmes de transfert maintenus

Pas de hausse des impôts

Ottawa assomme les fumeurs

GILLES PAQUIN
 du bureau de La Presse
 OTTAWA

Ce sont les provinces, les fumeurs et les fonctionnaires qui écopent le plus dans le budget déposé hier à la Chambre des communes par le ministre des Finances Michael Wilson.

Celui-ci accorde cependant un répit aux contribuables, dont l'impôt sur le revenu demeure inchangé.

N'ayant annoncé aucune mesure directe pour la relance de l'économie, le ministre compte plutôt sur la réduction

des taux d'intérêt pour stimuler les investissements et les dépenses à la consommation.

«Notre plan ne repose pas sur un accroissement des dépenses. Cette méthode, déjà mise en pratique par le passé, n'a rien donné. La clé de la reprise, c'est la réduction des taux d'intérêt», a déclaré M. Wilson.

Pour réduire les taux d'intérêt, il fixe des cibles précises pour les prochaines années dans l'espoir d'en arriver à une

inflation de seulement deux p. cent en 1995.

Le tiers des économies d'Ottawa sera arraché aux provinces. Au seul chapitre du financement des programmes établis, dont la santé et l'enseignement post-secondaire, Ottawa versera 4,5 milliards de moins aux provinces sur une période de cinq ans. Pour le Québec, c'est un manque à gagner de 600 millions, d'ici à 1996.

Même s'il contribue de moins en

moins aux programmes sociaux conjoints, Ottawa prévient les provinces qu'il renforcera la loi sur la santé afin de protéger les normes fédérales.

Il s'agit là d'une mise en garde claire à l'intention de ceux qui, comme le ministre de la Santé du Québec, Marc-Yvan Côté, songeaient à imposer un ticket modérateur.

Le septième budget Wilson comporte aussi son lot de mauvaises nouvelles pour les fonctionnaires. En effet, leurs

salaires ne pourront augmenter de plus de trois p. cent au cours des trois prochaines années.

Tenant compte du niveau d'inflation prévu, cela risque de se traduire par une réduction du pouvoir d'achat des bucheurons. Mais cela n'ébranle pas le ministre pour autant, puisqu'il souhaite même que les employeurs du secteur privé s'inspirent de sa politique de contrôle.

Les hausses éventuelles de salaire des fonctionnaires devront être absorbées par les budgets existants des ministères en 1991-92, a ajouté M. Wilson. Chaque

■ Quatre pages sur le septième budget Wilson

Les alliés se préparent à entrer dans Koweït City

d'après AFP, Reuter et UPI
 KOWEÏT CITY

Affirmant que la victoire est proche sur une armée irakienne au bord de l'effondrement après trois jours d'offensive généralisée, les alliés ont décidé hier de pousser leur avantage militaire, refusant tout échappatoire à Saddam Hussein malgré son annonce d'un retrait du Koweït.

Après la retraite précipitée de plusieurs milliers de soldats irakiens hors de la capitale de l'émirat, certaines unités emmenant des otages koweïtiens, et la reddition de milliers d'autres, des uni-

tés blindées saoudiennes et koweïtiennes s'appretaient à entrer ce matin dans Koweït City. Saluées par les acclamations de la population, elles avaient été précédées hier par des patrouilles de Marines qui y ont rouvert l'ambassade des États-Unis.

Koweït City semble avoir largement échappé aux bombardements alliés mais était défigurée par les destructions d'immeubles effectuées par les Irakiens et les barrages qu'ils avaient érigés un peu partout. L'eau et l'électricité sont coupées. Si les responsables de la résistance affirmaient con-

VOIR ALLIÉS EN A 2

■ **SADDAM**: La politique à courte vue pratiquée par Saddam Hussein n'aura finalement réussi qu'à lui fermer toutes les issues. Page B 1

■ **CAPITULATION**: L'effondrement des positions militaires irakiennes ne fait plus de la libération du Koweït qu'une question de jours. Page B 6

■ **BUSH**: L'objectif ultime du président Bush est de transformer la victoire militaire des alliés en victoire politique. Page B 6



Ce sont les fumeurs qui ont écopé hier à la suite du septième budget du ministre des Finances, Michael Wilson.
 PHOTO PIERRE COTE, La Presse

La police admet avoir perdu la guerre d'Oka

ANDRÉ PÉPIN
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

Le directeur de la Sûreté du Québec, M. Robert Lavigne, admet volontiers qu'il a perdu la guerre d'Oka, l'été dernier, sur au moins deux fronts: il a été surpris de la défense opposée par les Mohawks, une défense si énergique que ses policiers n'avaient pas l'équipement pour y faire face, et il a perdu la guerre devant les médias.

M. Lavigne a fait cet aveu hier à l'Assemblée nationale, devant un groupe de parlementaires qui scrutent les crédits du ministère de la Sécurité publique. Sans détour, sans user de tactique de diversion, il a simplement admis avoir été battu à Oka par des Mohawks mieux armés que ses policiers.

Au cours de cette commission parlementaire d'une journée, le ministre, M. Claude Ryan, a dû répondre au tir nourri de l'opposition, représentée par le député péquiste Guy Chevrette.

«Nous manquions dramatiquement d'équipement. Nous n'avons pas, non plus, été capable de transmettre notre message à la population. Pas plus que je suis capable de le faire aujourd'hui», admet M. Lavigne, sans chercher à cacher la profonde humiliation de ses policiers, au lendemain de la tentative avortée d'envahir le territoire d'Oka, le 11 juillet dernier. «Les policiers sont sortis meurtris de cette crise», dit-il, soulignant que plusieurs ont exprimé leur mécontentement. «Si j'avais eu de l'équipement, le matin du 11 juillet, les policiers auraient pu retourner sur les lieux.»

VOIR POLICE EN A 2



LA GUERRE DU GOLFE

■ **RETRAIT**: L'annonce du retrait du Koweït des troupes irakiennes ne satisfait pas Washington, qui affirme que «la guerre continue». Page B 1



Parizeau tente en vain de convaincre les milieux d'affaires de New York

L'union monétaire est une certitude, dit le chef du Parti québécois

DENIS LESSARD
 envoyé spécial
 La Presse à NEW YORK

Un Québec souverain pourrait unilatéralement décider de conserver la monnaie canadienne, a indiqué hier le chef péquiste Jacques Parizeau, tentant de calmer les inquiétudes des milieux d'affaires américains.

Devant deux clubs sélects de New York — où environ 150 hommes d'affaires fort sceptiques étaient venus l'entendre —, M. Parizeau a tenu à se faire rassurant. «À ceux qui ont des intérêts chez nous, je peux dire qu'un Québec indépendant ne changerait pas les règles du jeu», a-t-il soutenu, reconnaissant que les États-Unis n'auraient rien à gagner de l'indépendance du Québec.

Un Québec indépendant respecterait le traité de libre-échange, ne réorienterait pas fondamentalement le système de taxation, ni n'alourdirait la réglementation, a-t-il indiqué devant une quarantaine de membres du Carnegie Council, essentiellement des hommes d'affaires spécialisés en questions internationales.

La liberté de circulation des biens, des services et des capitaux serait préservée, et le Québec respecterait, dans la mesure des

moyens «d'un petit pays» comme le Danemark, ses engagements envers l'OTAN, a-t-il dit en réponse au barrage de questions de ses auditeurs.

«Nous sommes nord-américains», a-t-il lancé, lorsqu'un homme d'affaires lui a demandé si le Québec aurait appuyé la coalition contre l'Irak. Québec aurait soutenu l'effort de guerre dans la mesure de ses moyens, a-t-il dit.

Devant une centaine de membres du New York Forum, en soirée, M. Parizeau a affirmé qu'un Québec souverain «respecterait les engagements qu'il a pris ou que le Canada a pris en son nom». La communauté des affaires et le gouvernement américain «qui veulent être rassurés, peuvent en être certains», a dit le chef péquiste.

Mais plusieurs sont restés sceptiques devant sa prestation. «Il ne fait pas sérieux, son nationalisme est très limité, paraît basé essentiellement sur la langue», dira Rimmer de Vries, vice-président de Morgan Security.

En réplique toutefois, Hubert Thibault, chef du cabinet de Jacques Parizeau, a soutenu que ces propos «ne reflètent que l'amertume de M. De Vries, dont la firme n'a jamais pu être acceptée au sein des syndicats représentant le Québec au États-Unis.»

«Il ne nous a pas convaincus qu'un Québec

indépendant serait mieux que le statu quo», dira Leonard Quingley, du bureau d'avocats Paul, Weiss et Garison, qui travaille pour plusieurs clients canadiens.

Pour Martin Mayer, auteur et chroniqueur au *Wall Street Journal*, M. Parizeau aura tout de même marqué des points. «D'une thèse étrange, il a fait quelque chose de crédible, il a été très bien reçu», estime M. Mayer.

Pour répondre aux questions «émotives» sur la monnaie, M. Parizeau a soutenu que le Québec pourrait, même unilatéralement, décider d'une union monétaire avec le Canada. «Le Québec peut choisir de conserver au dollar canadien son cours légal», a-t-il précisé à ces investisseurs préoccupés notamment par les garanties qu'offrent les obligations du Québec et d'Hydro.

Le Québec «perdra un peu de liberté d'action» par cette union monétaire. Les idées de «régionalisation» de la politique monétaire n'ont guère de chances de fonctionner, a-t-il dit, «ce sera rassurant pour les deux parties de ne pas chambarder l'édifice», estime-t-il.

Pour M. Parizeau, la masse monétaire — plus de 100 milliards — que détiennent les Québécois en devise canadienne seront un argument de poids lorsque viendra le temps de

VOIR PARIZEAU EN A 2

Sommaire

Annonces classées	
Immobilier.....	D12 à D14, E1 à E4
Marchandises.....	E4
Emplois.....	E4 à E6
Automobiles.....	E6 à E8
Le monde de l'ordinateur.....	D4
Propositions d'affaires.....	D11
Alim. / Consomm.....	C1 à C4
Arts et spectacles	
Informations.....	C5 à C8
Horaires.....	C8
Bandes dessinées.....	D13
Bridge.....	E7
Carrières et prof.....	D6, D7
Décès.....	E8
Économie.....	D1 à D11
Éditorial.....	B2
Êtes-vous observateur?.....	D12
Feuilleton.....	E3
Horoscope.....	D14
Le monde.....	B1, B6, B7
Mots croisés.....	E2
«Mot mystère».....	E4
Télévision.....	C5, C6
Tribune libre.....	B2, B3
TABLOID SPORTS	
François Béliveau.....	5
Mots croisés.....	14

DESTINATIONS
SUD

NATIONALAIR

VOLS SEULEMENT (ALLER-RETOUR)
ACAPULCO
 À PARTIR DE: **299\$** + TAXE

CANCUN
 À PARTIR DE: **299\$** + TAXE

MARTINIQUE GUADELOUPE
 À PARTIR DE: **299\$** + TAXE

FORT LAUDERDALE
 À PARTIR DE: **199\$** + TAXE

PARIS
 À PARTIR DE: **399\$** + TAXE

SURCHARGE DE CARRURANT EN SUS SI APPLICABLE
NOUVELLES FRONTIÈRES
 PERMIS DU QUÉBEC
288-4800
 800 EST. DE MAISONNEUVE
 MÉTRO BERRI-UQAM

Le film des événements

■ LONDRES — Voici les principaux faits enregistrés mardi 26 février, 41^e jour de la guerre du Golfe (en heures HNE):

00 h 15 — Aucun signe ne confirmait hier matin l'amorce d'un retrait des troupes irakiennes du Koweït, comme Radio-Bagdad l'annonçait sept heures auparavant, apprend-on de source militaire américaine.

01 h 00 — Le président Saddam Hussein a informé le président soviétique, Mikhail Gorbatchev, qu'il était prêt à retirer immédiatement ses troupes du Koweït, déclare l'ambassadeur soviétique aux Nations-unies, Iouli Vorontsov.

01 h 05 — Le premier ministre japonais, Toshiki Kaifu, déclare que toute offre irakienne de retrait du Koweït doit être inconditionnelle.

01 h 40 — L'ambassadeur de Chine aux Nations-unies se félicite au Conseil de sécurité de l'annonce par l'Irak de son retrait du Koweït.

03 h 20 — Les forces britanniques ont attaqué et neutralisé deux compagnies de chars irakiennes au cours de la nuit de lundi à mardi, faisant 600 prisonniers, déclare le général sir Peter de la Billière, commandant des forces britanniques au Proche-Orient.

05 h 28 — Le président Saddam Hussein déclare sur les ondes de Radio-Bagdad que les troupes irakiennes se retireront du Koweït au cours de la journée et que le Koweït ne fait plus partie de l'Irak.

04 h 11 — Des responsables koweïtiens déclarent que l'armée irakienne quitte Koweït City en abandonnant sur place son matériel.

04 h 16 — L'Irak fait état de bombardements aériens alliés dans le sud de l'Irak.

05 h 47 — Un responsable militaire koweïtien déclare que les forces d'occupation irakiennes ont évacué Koweït City et que des habitants descendent dans les rues pour manifester leur joie.

06 h 43 — La déclaration de Saddam Hussein ne suffira pas à arrêter l'offensive terrestre, déclare-t-on de source autorisée britannique en ajoutant qu'il doit personnellement déclarer que l'Irak doit se soumettre totalement à toutes les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la crise du Golfe.

07 h 00 — L'Irak accuse les alliés d'attaquer ses forces qui se retirent du Koweït, mais dit que l'évacuation de l'émirat se poursuivra.

07 h 32 — Les forces alliées en territoire irakien contrôlent les voies qui pourraient utiliser l'armée irakienne pour se replier du Koweït, apprend-on de source militaire occidentale.

09 h 05 — L'émir du Koweït en exil a proclamé hier la loi martiale dans l'ensemble de l'émirat pour une durée de trois mois, rapporte l'agence koweïtienne KUNA.

09 h 11 — Le président Mikhail Gorbatchev déclare que les relations soviéto-américaines restent fragiles et exhorte Washington à ne rien faire qui puisse détruire ce qui a été réalisé entre l'Union soviétique et les États-Unis.

09 h 55 — Les Marines américains occupent l'aéroport de Koweït City et la résistance koweïtienne a pris le contrôle de la capitale, annonce un officier koweïtien à Ryad.

10 h 00 — Le président George Bush qualifie de «scandale» l'annonce de retrait du président irakien. Il l'accuse de tenter de transformer une «détourée» en victoire et de sauver ce qui lui reste de pouvoir. Il souligne que la guerre se poursuivra «avec une intensité non diminuée».

10 h 00 — Les forces de la coalition ont engagé le combat avec les unités principales de la Garde républicaine irakienne et sont «prêtes à empêcher toute retraite vers Bagdad», annonce un res-

pensible du Pentagone. Il annonce pour la première fois que les Alliés ont atteint l'Euphrate, isolant ainsi l'ensemble des forces irakiennes au Koweït et dans le sud de l'Irak.

10 h 40 — L'armée irakienne est en pleine retraite et 21 divisions irakiennes (environ 20 000 hommes sur les 545 000 déployés sur le théâtre des opérations) ont été mises hors de combat, alors que 40 000 soldats ont été faits prisonniers, selon le commandement central américain à Ryad.

11 h 10 — Alerte aux missiles à Dahrhan et à Bahrein. À Dahrhan, trois explosions sont entendues, alors qu'à Bahrein, l'alerte est levée à 11 h 15.

12 h 15 — L'Irak procède non pas à un retrait de ses troupes du Koweït, mais «à une manœuvre retardatrice», estime le général Daniel Gazeau, de l'état-major français en Arabie saoudite.

12 h 15 — L'URSS considère comme indispensable d'obtenir à la fois un cessez-le-feu et une acceptation par l'Irak de toutes les résolutions du Conseil de sécurité le concernant, déclare son ambassadeur à l'ONU.

14 h 00 — Le Conseil de sécurité suspend sa réunion de consultations. Selon des sources diplomatiques, une large majorité s'est dérangée parmi les 15 membres pour exiger de l'Irak le respect des 12 résolutions adoptées depuis l'invasion du Koweït le 2 août dernier.

14 h 20 — Le Koweït «rejette totalement» la proclamation d'un cessez-le-feu dans la guerre du Golfe ainsi que «les tentatives de l'Irak de contourner les résolutions de l'ONU», annonce le ministre koweïtien des Affaires étrangères.

14 h 45 — Le président Saddam Hussein a inspecté le secteur des opérations du premier corps de l'armée irakienne (non localisé), annonce l'agence irakienne INA. Il a passé en revue «les dispositions de combat et de mobilisation prises pour repousser toute tentative d'agression qui vise à porter atteinte à la sécurité et à la souveraineté de l'Irak».

15 h 15 — Environ 50 pour cent des chars irakiens — soit 2085 sur 4200 avant la guerre — ont été détruits au troisième jour de l'offensive terrestre, annonce un porte-parole du Pentagone. Il indique que les forces irakiennes «sont en pleine retraite, mais combattent toujours», et que les troupes américaines ne sont pas encore entrées dans Koweït City et le feront avec «prudence».

15 h 40 — Selon un responsable de la résistance koweïtienne sur place, interrogé par la chaîne CNN depuis les États-Unis, 3000 soldats irakiens se sont rendus à la résistance hier après-midi dans la capitale de l'émirat.

16 h 00 — Des Marines américains interviewés en direct de Koweït City par la chaîne de télévision CBS annoncent avoir pris le contrôle de l'ambassade des États-Unis et l'avoir «rouverte». Selon le correspondant de CBS, le groupe de Marines et l'équipe de télévision sont à ce moment les seuls Occidentaux dans la ville.

16 h 15 — Le président soviétique Mikhail Gorbatchev affirme qu'il serait «inadmissible» que la coalition alliée sorte du cadre fixé par les résolutions du Conseil de sécurité exigeant le retrait irakien du Koweït, estimant qu'il y a un risque que ce mandat (de l'ONU) soit dépassé. «J'espère que la direction américaine est consciente de sa responsabilité», poursuit M. Gorbatchev.

16 h 30 — Six soldats ont été tués et 15 blessés parmi les forces des Émirats arabes unis qui participent à l'offensive terrestre, annonce le commandement général des forces armées des Émirats.

17 h 55 — Des unités blindées saoudiennes et koweïtiennes, qui avançaient hier régulièrement et pratiquement sans entraves vers le nord, s'apprent à entrer aujourd'hui dans Koweït City, rapporte un envoyé spécial de l'AFP.

SUITE DE LA UNE

FUMEURS

Ottawa assomme les fumeurs

hausse d'un p. cent des règlements salariaux moyens dans la Fonction publique pourrait entraîner la perte d'environ 2000 emplois.

De plus, le nombre de cadres supérieurs sera réduit de dix p. cent dans l'ensemble de la Fonction publique. Les budgets d'immobilisation et de fonctionnement, traitements exclus, seront gelés au niveau de 1990-91.

Le gouvernement donnera l'exemple en gelant le salaire du premier ministre et des ministres, mais seulement pendant un an. En outre, les hauts-fonctionnaires, dirigeants de société d'État, députés et sénateurs ne pourront toucher des hausses de salaires supérieures à la moyenne des règlements négociés dans la Fonction publique.

Au chapitre des taxes à la consommation, c'est encore une fois le tabac qui est frappé. Les fumeurs paieront les cigarettes trois cent de plus chacune, c'est-à-dire 75 cents de plus le paquet. À cette hausse, le fumeur doit ajouter 12 cents pour la TPS et la taxe de vente provinciale.

Cette taxe est en vigueur dès aujourd'hui et elle vise aussi les autres produits du tabac, dont les prix sont majorés en proportion.

Pour éviter d'avoir à renflouer la caisse de l'assurance-chômage, dont il s'était dégagé en 1990, le ministre augmente ensuite les contributions des employeurs et des employés.

Dès le 1er juillet, le taux de cotisation hebdomadaire augmentera de 55 cents par 100 \$ de gains assurables. Cette hausse portera le maximum à 2,80 \$ par semaine (154 \$ par année) pour les salariés et 3,92 \$ pour les employeurs.

Enfin pour rassurer ceux qui craignaient de voir passer les recettes de la TPS au financement de nouvelles dépenses, Ottawa s'engage à affecter le tout au service de la dette.

Un Fonds de service et de réduction de la dette sera créé expressément pour recevoir les recettes nettes de la TPS ainsi que le produit des nouvelles privatisations. Le vérificateur général contrôlera l'usage de ce fonds.

Pour la deuxième année consécutive, le déficit demeurera à 30,5 milliards alors que la dette publique atteindra 400 milliards, c'est-à-dire 15 000 \$ pour chaque citoyen.

À eux seuls, les intérêts de la dette engouffreront l'an prochain plus de 43 milliards, soit plus que nous dépensons pour la sécurité de la vieillesse, l'assurance-chômage et les allocations familiales réunies.

Si le ministre des Finances n'a guère tenu compte de la liste des compressions que lui proposait il y a quelques mois le caucus conservateur du Québec, il remet tout de même en question divers projets culturels.

Ainsi, il épargne 45 millions en bloquant la création de l'Institut de recherches culturelles de Montréal annoncé récemment par le ministre des Communications Marcel Masse.

Il en fait autant en suspendant pour une période indéterminée sa contribution de six millions à la salle de concert de l'UQAM ainsi qu'une autre à Edmonton: Il gèle également les crédits de Téléfilm Canada.

Avant même que le ministre de l'Environnement célèbre le premier anniversaire de son Plan vert, Ottawa étale les fonds qu'il devait dépenser au cours des cinq prochaines années sur six ans.

Enfin, le gouvernement Mulroney a l'intention de poursuivre sa politique de privatisation des sociétés d'État, notamment en y ajoutant CN Exploration.

Au cas où la volonté du gouvernement fléchirait au cours des cinq prochaines années, M. Wilson met en place une mesure de sécurité supplémentaire: une loi imposant un plafond aux dépenses de l'État.

Inspirée de la Loi Gramm-Rudman des États-Unis, cette mesure devrait obliger le gouvernement à financer ses nouveaux programmes dans le cadre des plafonds fixes.

ALLIÉS

Les alliés se préparent à entrer dans Koweït City

trôler complètement la ville après le retrait irakien, les Marines faisaient état de quelques poches de résistance.

Pendant ce temps, les alliés ont progressé sur tout le front, complétant l'encercllement des forces irakiennes, y compris la Garde républicaine qui continue à résister. L'aviation alliée a bombardé sans répit et avec succès les immenses colonnes de blindés irakiens qui tentaient de quitter le Koweït.

Aux Nations-Unies à New York, l'Irak n'a toujours pas fourni de réponse au Conseil de sécurité à la question de savoir si Bag-

dad accepte les 12 résolutions de l'ONU le concernant, exigée par les pays de la coalition pour arrêter les hostilités.

Dans une déclaration télévisée, le président George Bush a catégoriquement rejeté tout arrêt des combats et qualifié de «scandale» ce retrait annoncé par le président irakien quelques heures plus tôt. Pour le président américain, Saddam Hussein ne cherche qu'à regrouper ses forces et sauver ce qui lui reste de pouvoir alors que son armée est en pleine «débâcle».

M. Bush a souligné que l'Irak n'acceptait pas toutes les résolutions de l'ONU, comme l'exige la coalition, et a affirmé que les forces alliées continueraient le combat avec une «intensité non diminuée». Les forces irakiennes doivent «déposer les armes», a-t-il ajouté, soulignant que la «libération (du Koweït) est à portée de la main».

Un appui d'Ottawa

À Ottawa, le premier ministre Brian Mulroney a rejeté également tout cessez-le-feu tant et aussi longtemps que l'Irak n'aura pas accepté de se soumettre aux 12 résolutions du Conseil de sécurité. «On ne peut plus donner à Saddam Hussein le bénéfice du doute», a-t-il dit.

Le Conseil de sécurité a suspendu en début d'après-midi sa réunion de consultations sur le Golfe, sans même discuter d'un avant-projet cubain de résolution sur un cessez-le-feu, dans l'attente d'une réponse claire de l'Irak sur le point de savoir si Bagdad accepte les 12 résolutions.

Dans son discours d'une vingtaine de minutes diffusé hier matin sur Radio-Bagdad, le président irakien avait déclaré qu'à partir de ce jour, nos courageuses forces armées vont poursuivre leur retrait du Koweït et qu'il s'achèverait «si Dieu le veut» ce jour.

Sans le dire explicitement, Saddam Hussein avait laissé entendre que l'émirat n'est plus une province irakienne, mais il n'avait pas renoncé aux revendications irakiennes sur le Koweït. «Tout le monde se rappellera que les portes de Constantinople n'ont pas été ouvertes aux musulmans de la première tentative de Jihad» (la guerre sainte), a-t-il averti.

Des gains

Sur le terrain, les alliés ont continué d'avancer sur toute la ligne de front, affirmant avoir pris au piège l'armée adverse, y compris la Garde républicaine, et mis hors de combat 21 divisions irakiennes fortes d'environ 200 000 hommes, sur les 42 divisions (545 000 hommes) déployées par les Irakiens.

En outre, environ la moitié des chars irakiens (2085 chars sur 4200 avant la guerre) ont déjà été détruits par les forces alliées, au troisième jour de l'offensive terrestre, selon le Pentagone. Les forces de la coalition auraient également détruit 962 véhicules de transport de troupes blindés (soit environ un tiers du total de l'arsenal irakien d'avant-guerre) et 1505 pièces d'artillerie (soit 48 p. cent du total irakien d'avant-guerre).

Les troupes coalisées, «prêtes à empêcher toute retraite vers Bagdad», ont atteint la rive ouest de l'Euphrate et des combats ont été engagés avec les unités d'élite de la Garde républicaine dans le sud de l'Irak, a ajouté le Pentagone. Il a précisé ultérieurement que la division mécanisée de la Garde est la plus touchée, tandis que les deux divisions blindées ont subi des dommages «moins graves», et que les quatre divisions d'infanterie restent pratiquement «intactes».

Les informations restaient contradictoires sur la réalité d'un début de retrait ordonné des troupes irakiennes. Selon le commandant du corps expéditionnaire britannique, le général Peter de LaBillière, il a apparemment commencé. Plus tôt, un responsable militaire américain avait indiqué qu'il n'y avait aucun signe d'un retrait, ni aucun mouvement important de troupes irakiennes.

Dans son allocution, M. Bush a souligné que les forces de la coalition n'attaqueraient pas les colonnes de soldats désarmés mais que les unités se repliant en ordre de combat avec leurs équipements seraient attaqués, parce qu'elles constituent une menace.

De son côté, le porte-parole militaire américain à Ryad, le général Richard Neal, a affirmé que les coalisés «battaient les forces irakiennes sur l'ensemble du théâtre d'opérations koweïtien», et «continuaient leurs attaques».

Le général Neal a précisé qu'une «importante bataille de chars» se déroulait aux abords de l'aéroport international de Koweït, au sud de la ville, qui selon diverses sources a déjà été désertée par les troupes de Bagdad.

Une équipe de la chaîne de télévision américaine CBS, qui a pu pénétrer dans la capitale de l'émirat, a indiqué que les Irakiens ont apparemment quitté les lieux,

puis diffusé en direct l'interview de deux Marines américains annonçant que leurs camarades et eux avaient pris le contrôle de l'ambassade des États-Unis dans la soirée et l'avaient «rouverte». Selon le correspondant de CBS, le groupe de Marines et l'équipe de télévision étaient alors les seuls Occidentaux dans la ville.

POLICE

La police admet avoir perdu la guerre d'Oka

Mais je l'ai déjà dit, nous sommes un corps de police, pas une armée. Nous n'avons pas d'équipement de guerre.

En novembre dernier, M. Lavigne a autorisé un sondage interne pour permettre aux policiers d'analyser les événements et de donner leur point de vue sur la gestion gouvernementale de cette crise. On demandait aux policiers, par exemple, si le gouvernement avait aidé ou nui à la police. Plus de 90 p. cent des agents interrogés ont critiqué l'intervention gouvernementale, selon les informations obtenues hier, mais les données officielles demeurent secrètes. Le député de Saint-Hyacinthe, le libéral Charles Messier, exige pour sa part d'obtenir toutes les données de ce sondage qu'il qualifie de «dégueulasse».

Tous les renseignements pertinents au sujet de la crise autochtone demeurent donc confidentiels. M. Chevette n'a pas réussi à faire fléchir M. Ryan hier à ce sujet.

Des exemples:

■ M. Ryan refuse de rendre public un rapport qu'il a reçu, vendredi dernier, du directeur de la Sûreté du Québec. Ce dernier analyse abondamment les erreurs commises au cours des trois mois de crise et souligne dans le détail le manque d'équipement. Tout au plus, le ministre accepte-t-il de envisager la possibilité d'étudier ce rapport à huis clos avec les parlementaires;

■ le ministre refuse également de dévoiler, pour le moment du moins, les résultats du sondage interne de la SQ. Il soutient d'ailleurs qu'il aurait personnellement émis certaines réserves si on l'avait informé que la performance du gouvernement serait mesurée par les policiers;

■ M. Ryan n'est pas encore en mesure, plusieurs mois après la mort du caporal Marcel Lemay, d'informer la population sur le moment où se tiendra l'enquête du coroner. Il soutient que l'enquête policière, dirigée par la police de la CUM, n'est pas encore complétée.

Au cours de nombreuses interventions en commission parlementaire hier, M. Ryan a repoussé l'idée d'ouvrir une enquête publique. Il a même rappelé qu'à la suite de la Crise d'octobre, en 1970, il n'y avait pas eu, dans l'immédiat, d'enquête publique.

M. Ryan soutient que dans des circonstances semblables, comme ministre de la Sécurité publique, il recommanderait de nouveau le recours à l'armée. Il voit d'ailleurs dans cette intervention un «apport positif du fédéralisme». Il soutient n'être pas convaincu que la SQ a besoin des équipements dont dispose l'armée. Il dit aussi qu'après l'intervention de l'armée, la SQ avait mis de plus en plus l'accent sur «l'animation communautaire positive».

Dans les faits, il a sûrement raison puisque la SQ n'est pas davantage en mesure de tuer dans l'oeuf un projet d'insurrection armée. Elle n'a pas plus d'équipement de transport blindé qu'elle en avait. L'étude des crédits, hier, a permis de constater que le ministère n'avait pas acheté d'armes plus sophistiquées au lendemain de la crise. Tout au plus, le ministère a permis l'achat de pièces de protection.

Des exemples:

■ 500 casques et mentonniers qui ont coûté 72 000 \$;

■ 425 vestes pare-balles (la SQ n'en avait qu'une centaine) pour un montant de 227 000 \$;

■ 500 supports athlétiques, 500 paires de jambières et 500 paires de gants de ballon-balaie, pour 40 000 \$.

Ce ne sont pas là, à proprement parlé, des équipements de guerre, comme le dit le directeur Lavigne.

M. Ryan continue de se féliciter de l'attitude de son gouvernement. «Je suis fier de faire partie de cette équipe qui a su mener à bien l'opération, sans effusion de sang. Nous tirons des leçons», dit-il, soulignant que le gouvernement a maintenant le devoir d'appliquer plus rigoureusement la loi, de bien définir sa responsabilité et celle du gouvernement fédéral.

Le directeur de la SQ croit que la surveillance plus intensive à proximité des réserves est un point positif, mais, du même souffle, il admet que n'importe quand, des individus armés peuvent bloquer les ponts Mercier et Champlain, ou encore le pont Pierre-Laporte à Québec.

«Nous sommes arrivés à une solution pacifique sans recourir

aux mesures de guerre. Notre solution ne mettait pas en cause les droits fondamentaux des individus et respectait la dignité des autochtones», a résumé M. Ryan.

PARIZEAU

Parizeau tente en vain de convaincre les milieux d'affaires de New York de discuter de l'union monétaire avec le reste du Canada.

Inquiétudes

Mais plusieurs hommes d'affaires ont été imperméables aux arguments de M. Parizeau.

«Les marchés sont très nerveux devant l'éventualité d'un Québec souverain», estime M. de Vries. «M. Parizeau veut apporter des réponses simples à des questions beaucoup plus complexes», dira son voisin de table.

Les divers auditeurs de M. Parizeau avaient bien besoin d'être rassurés.

Sans paniquer, les investisseurs américains sont plus circonspects face au Canada depuis l'échec de l'Accord du lac Meech, ont reconnu hier de nombreux hommes d'affaires.

«Il y a plusieurs facteurs, a dit Lawrence Lewis de Scotia McLeod, firme qui tente d'attirer des investissements au Canada. «Mais c'est plus difficile depuis l'échec de Meech», a-t-il reconnu.

«Il y a énormément d'incertitudes pour les investisseurs américains face au Canada, particulièrement pour ceux qui sont établis au Québec», renchérit Drew Collins, responsable du portefeuille du College Retirement Equity Fund.

Pour Madison Haythe, l'un des organisateurs du passage de M. Parizeau au Carnegie Council, il ne fait pas de doutes pour les Américains qu'un Québec serait viable. «Il y a des pays moins grand et à l'économie moins diversifiée que le Québec», a dit M. Haythe, président du conseil de la Banque Invik, d'origine luxembourgeoise. «Mais il y aurait une baisse du niveau de vie, pour moi c'est clair», ajoutera-t-il.

Si l'indépendance devenait réalité il y aurait un moment d'inquiétude, reconnaît-on généralement. «On présume que tout se déroulerait de façon civilisée», observe Carl Ross, économiste à la Banker Trust Company, une des cinq plus importantes banques de New York.

Les Américains ne comprennent pas qu'on puisse briser un pays iniquement sur des différences linguistiques, observe George Jaeger, un ancien consul. «Y aura-t-il une réaction exagérée aux États-Unis, cela dépendra beaucoup de la manière dont cela se déroulerait», explique-t-il. Les règles démocratiques devront être observées, «mais si on se met à crier de part et d'autre, cela peut créer de la confusion», a-t-il prévenu.

Ex-ambassadeur des États-Unis à Ottawa, Thomas Anders, désormais chez Solomon Brothers, est convaincu que l'administration américaine n'interviendra pas dans le débat interne canadien, bien qu'elle préférerait instinctivement que le Canada reste uni.

Pour M. Parizeau, en dépit des questions, la perception du problème canadien par les Américains a énormément évolué par rapport à ce qui prévalait lors de la prise du pouvoir par le PQ en 1976.

«Les milieux d'affaires vont toujours juger les gouvernements sur leur gestion avant tout, et sur le sens des responsabilités de leurs leaders», a soutenu M. Parizeau. En 1976, «dans beaucoup de milieux on avait le couteau entre les dents, on parlait du Cuba du Nord», a-t-il rappelé. Selon lui, force est de constater «une nouvelle prise de conscience à New York ou on admet désormais que l'indépendance est réalisable», a-t-il dit en conférence de presse.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;

● à Montréal-Nord: Collège Marie-Victorin, le Foyer, 7000, rue Marie-Victorin, de 9 h 30 à 16 h;

● à Saint-Lambert: cégep Champlain, Band Ring, 900, chemin Riverside, de 10 h à 16 h 30;

● à Montréal: YM-YWCA, en collaboration avec Allied Jewish Community Services, Hebrew Academy, Herzliah Schools, Jewish People's, Peretz Schools et Salomon Schechter Academy, YM-YWCA Snowdon Auditorium Grover, 5500, avenue Westbury, de 13 h 30 à 20 h.

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres

201

à quatre chiffres

1937

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces 285-6900

Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Press 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



MERCREDI
27 FÉVRIER 1991

09-3-01



LE SALON NATIONAL DE L'HABITATION

DU 1^{er} AU 10 MARS 91

publireportage
UN CAHIER SPÉCIAL
À NE PAS MANQUER
SAMEDI DANS
La Presse

Le remboursement de la dette croît avec l'usage...

Budget 91

Tous les fumeurs n'ont pas eu la même réaction que M. Alfred Gagné en apprenant hier la hausse vertigineuse du prix des cigarettes. Il ne trouve pas scandaleuse l'augmentation de 0,75 \$ le paquet, et n'a pas l'intention de cesser de fumer. Il est vrai qu'il ne consomme qu'un demi-paquet par jour.



Annie Guilbault-Larivière, employée au musée: «C'est terrible. Je travaille fort pour arrêter. C'est vraiment ridicule de fumer, c'est comme si on mettait le feu à 35 \$ par semaine.»

PHOTOS DENIS COURVILLE, La Presse

Résignés, indignés ou frustrés, des fumeurs interrogés hier, après l'annonce des nouvelles taxes Wilson sur les cigarettes, se montraient surtout incrédules. «Encore? C'est terrible!»

A 0,75 \$ de plus le paquet, 6 \$ la cartouche, plusieurs y voient le coup de pouce qu'il leur fallait pour cesser enfin de fumer... mais pas tout de suite. Philosophes, d'autres estiment, comme Monsieur Paul, deux paquets par jour, qu'il «faut bien payer le déficit. Si je suis taxé sur mes cigarettes, je ne le serai pas sur autre chose». Pour sa part, Gilles Martineau, chef de service, déclare: «A 0,75 \$ de plus le paquet, on ne rit plus. Les autres hausses ne m'ont jamais incité à cesser de fumer. Cette fois, la réflexion sera plus longue.»

Quant aux vendeurs de cigarettes, ils n'apprécient pas. Déjà qu'ils se faisaient traiter de voleurs au prix d'avant le budget Wilson. Qu'est-ce que ce sera maintenant?

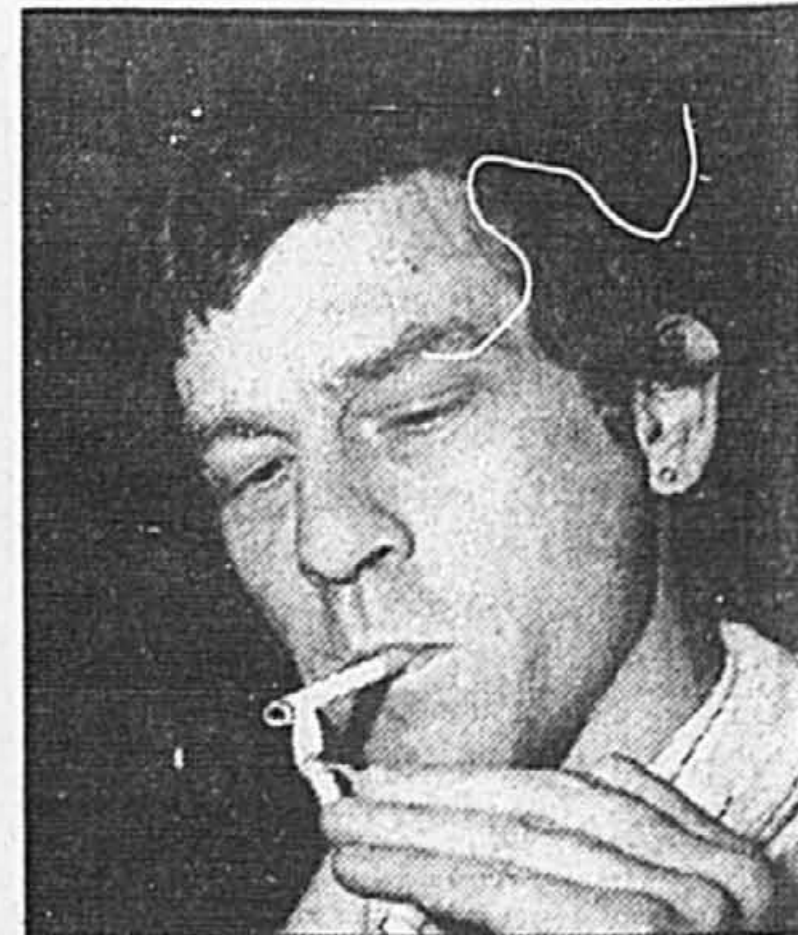
Voici quelques opinions recueillies au Complexe Desjardins, en fin de journée hier, en particulier à la Tabatière, spécialisée comme le dit son nom, dans le pétunage.



Daniel Clouâtre, caissier: «Je vais continuer même si on n'arrête pas de s'en prendre à nous d'un côté comme de l'autre: quand c'est pas la guerre aux non-fumeurs, ce sont les taxes.»



Carl Asselin, étudiant: «Je ne suis pas nécessairement contre la taxe. Ça peut inciter des gens à diminuer. Moi, ça ne me dérange pas vraiment, je ne fume qu'un paquet par semaine.»



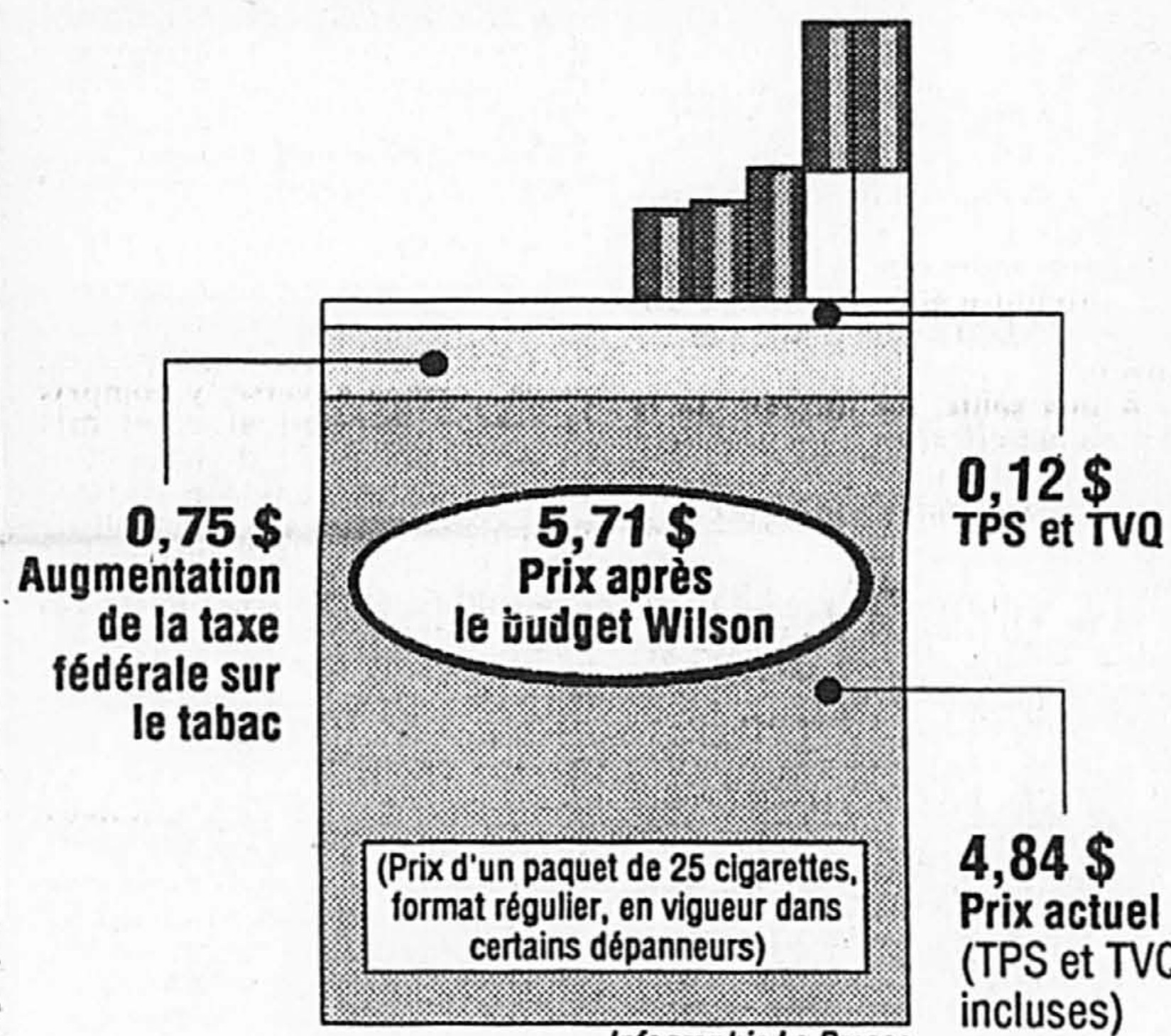
Jean-Louis Pilon, employé des Caisses pop: «Je suis bien d'accord avec l'augmentation. J'aime mieux qu'on taxe les cigarettes que le lait. Je pense arrêter sous peu de fumer.»



Hélène Méthot, employée: «Pour le moment, je n'arrête pas de fumer parce que je suis une diète. Ce serait trop dur de faire les deux en même temps, mais j'y pense pour plus tard.»



Marie Angrignon, enseignante: «Ça fait mal, c'est beaucoup trop. Depuis deux ans que je me dis qu'à la prochaine augmentation, j'arrête. Ce sera peut-être le moyen de le faire.»



Marie-Josée Pelletier et Kandy Cayer, vendeuses de cigarettes: «Je suis contente de ne pas fumer, j'aime mieux dépenser ailleurs», dit Marie-Josée tandis que Kandy se félicite d'acheter ses cigarettes à bon prix. «Mais les gens vont nous traiter encore de voleurs parce que les cigarettes sont chères.»

Pas de cadeaux pour la famille moyenne dans le budget Wilson

MARIO FONTAINE

À première vue, la famille moyenne se sort du budget Wilson sans trop d'ecchymoses. Pourvu, bien sûr, que le père, la mère et les deux enfants puissent se passer de leur dose quotidienne de nicotine. Pas de nouvelle augmentation d'impôt, ni de diminution des programmes sociaux. Quant à la hausse des prestations d'assurance-chômage, tout le monde passe au tordeur, marié ou pas.

Pour un couple qui travaille, ce dernier point représentera tout de même un débours annuel supplémentaire de 388 \$ (hausse du maximum cotisable et du taux de la cotisation), applicable à partir du premier juillet.

Les Gilbert auraient normalement dû écoper comme les autres. Mais ils n'ont pas eu le temps: Johanne vient de perdre son emploi, compressions budgétaires obligent. Son mari Sylvain croit qu'elle va écraser ses dernières cigarettes. Et il se demande comment joindre les deux bouts.

«En soi, 194 \$ ce n'est pas un très gros montant, mais on avait déjà la ceinture serrée au maximum, déclare ce préposé au fichier dans une grande entreprise. On a déménagé dans notre nouvelle maison en juin dernier. Depuis les taxes municipales et scolaires grimpent, Johanne n'a plus d'emploi et voilà maintenant cette nouvelle augmentation. Je suis au maximum, je ne pourrais être



Véronique, Angélique, Johanne et Sylvain Gilbert devront serrer encore davantage une ceinture déjà comprimée au maximum.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

dans une situation plus corsée. Je ne fais pas de budget, je n'ai pas assez d'argent pour le remplir!», conclut avec humour M. Gilbert.

Jacques Amiot est lui aussi marié et père de deux enfants. Cet administrateur sera doublement pénalisé par la hausse des cotisations d'assurance-chômage: comme cotisant d'une part, mais aussi en tant que patron puisqu'il est copropriétaire de sa compagnie.

«Un budget timide, mais normal dans les circonstances, commente M. Amiot. Michael Wilson rêve toutefois en couleurs quand il prédit une inflation de deux p. cent à la fin de l'an prochain. Et il

peut bien dire qu'il va s'attaquer à la fonction publique fédérale, ce n'est pas gagné.»

Pas d'impôt de guerre S'ajoute à cela une autre mauvaise surprise, qui n'en est pas vraiment une. On a en effet presque oublié la non-indexation des premiers trois p. cent sur les exemptions de base, héritée de budgets précédents. Une mesure qui accroît pourtant la facture du contribuable moyen de 8,9 p. cent, rappelait hier Roger Desrosiers, Président du Groupe Mallette, M. Desrosiers souligne en outre que la surtaxe sur les hauts revenus (58000 \$ et plus) continue égale-

ment de s'appliquer, mine de rien.

Ce comptable a été surpris de voir que M. Wilson n'a pas aboli l'exonération sur les premiers 100000 \$ de gain de capital. Et qu'il n'a pas non plus alourdi le fardeau des compagnies. Ni imposé un impôt ponctuel pour défrayer la guerre du Golfe. «Pas très imaginatif comme budget, assure M. Desrosiers. M. Wilson ne pouvait pas faire grand-chose, et il s'est contenté de toucher aux dépenses.»

L'exercice n'est pas très marquant en ce qui concerne les con-

sommateurs, explique de son côté Gilbert Martin, de la Fédération nationale des associations de consommateurs (FNAC). Ce qui ne le surprend pas outre mesure. Selon lui, le ministre des Finances ne pouvait imposer de nouveaux champs moins de deux mois après avoir instauré sa TPS (taxe sur les produits et services), laquelle frappe tous les consommateurs. C'est dans le non-dit que ça se gâte, soutient M. Martin: «Les consommateurs sont aussi des gens qui cherchent à travailler. Or il n'y a pas de mesures spécifiques pour les chômeurs. Au contraire Ottawa plafonne les dépenses dans les programmes, coupe dans la planification d'emploi, gele dans les transferts aux provinces. Cela va-t-il relancer l'économie? Je suis sceptique.»

Michel Lanteigne, qui signe la chronique Vos impôts dans La Presse, est lui aussi visiblement sceptique. Le ministre Wilson n'a pas fait d'efforts sérieux quant à la réduction des dépenses, dit-il, et ne propose aucune mesure pour relancer l'économie. «Quand il a présenté son premier budget, en 1985, M. Wilson a vigoureusement blâmé l'administration précédente et affirmé que si on ne faisait rien, la dette représenterait 54000 \$ par famille en 1991. Elle atteint 60000 \$ par famille. Il prédisait que le déficit atteindrait 18 milliards \$, il est à 30,5 milliards \$. Peut-être aurait-il dû effectivement ne rien faire...», ironise M. Lanteigne.

Pour sa part, en décrétant une nouvelle augmentation de la taxe

sur le tabac, le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, agit de façon discriminatoire à l'endroit des groupes à faibles revenus, estime la Société pour la liberté des fumeurs.

Commentant le budget déposé, hier, un porte-parole de l'organisme, M. Jean Clavel, a soutenu que le gouvernement fédéral continue à imposer le fardeau du déficit fédéral sur les groupes des Canadiens les moins aptes à en supporter le poids.

«La majorité des fumeurs au Canada se situent au bas de l'échelle économique, paient déjà plus que leur juste part de taxes fédérales et doivent en plus faire face à la récession, au chômage croissant et à l'imposition de la TPS. Malgré des facteurs économiques de plus en plus contraignants, le budget de M. Wilson démontre sa volonté d'extirper des fumeurs tous les dollars en taxe qu'il lui soit possible d'imposer.»

La Société pour la liberté des fumeurs, qui dit compter quelque 8000 membres à travers le Canada, dénonce par ailleurs cette forme de «taxe sur le comportement».

«La face cachée de cette forme excessive de taxation représente une tentative de manipulation des taxes comme moyen de réduire les libertés individuelles», a déclaré M. Clavel.

Il a invité tous les citoyens, autant les non-fumeurs que les fumeurs, à réagir contre cette «érosion des droits et libertés».

TEL'AIDE A DE BELLES OREILLES
MAIS ÇA SE PAYE

ÇA FAIT VINGT ANS, 24 HEURES SUR 24, QU'ON PRÊTE L'OREILLE AUX GENS EN DIFFICULTÉ.
Pour continuer, on a besoin de bénévoles et d'appui. Passez porter votre p'tit change chez Provisoix, Pharmaprix ou à La Banque Laurentienne. Vous pouvez aussi nous appeler au 935-1105. Vingt fois merci.

LE SEPTIÈME BUDGET WILSON

La TPS servira à payer la dette

RUDY LE COURS

■ Afin de dissiper tout doute, tout le produit de la taxe fédérale sur les produits et les services, la TPS, sera consacré au service de la dette.

Le ministre des Finances Michael Wilson s'engage à créer, par le biais d'une loi, le Fonds de service de réduction de la dette, qui recevra non seulement toutes les recettes de la TPS mais aussi celles de privatisations à venir comme celle de Petro Canada.

«Je sais que de nombreux Canadiens ont exprimé la crainte que les recettes fournies par la TPS servent peut-être à financer de nouvelles dépenses au lieu de contribuer à réduire le déficit», déclarait-il, faisant ainsi indirectement l'aveu que la TPS avait été bien mal expliquée aux contribuables.

Cette affectation bien déterminée du produit de la TPS répond aux conclusions de plusieurs enquêtes faites tant par Ottawa que par d'autres organismes et qui démontrent toutes grandement au fait que les Canadiens y voient une autre façon pour l'État de s'enrichir.

Désormais, le produit de la TPS sera un peu comme celui des contributions à l'assurance-chômage, tant dans sa perception spécifique, dans son affectation exclusive que dans l'évolution de son taux.

«En créant un fonds comme celui-là, on s'assure que, si le taux de la TPS augmente, le résultat ne servira pas à gonfler la taille de l'État. C'est certainement une bonne nouvelle pour le secteur privé et pour les investisseurs», observe Clément Gignac, écono-

miste principal à la Banque Nationale.

À l'heure actuelle, le taux de la TPS est de sept pour cent. Son produit devrait atteindre 16,35 milliards en 1991-1992, soit un peu plus du tiers du service de la dette, qui s'élèvera à 42,5 milliards cette année. Pour l'an prochain, son produit serait de l'ordre de 18,2 milliards alors que le service de la dette devrait grossir à 43,2 milliards, puisqu'il faudra tenir compte d'un nouveau déficit de 30,5 milliards.

La TPS n'apporte pas de l'argent neuf puisqu'elle remplace la vieille taxe de vente fédérale. Son effet est sensé être neutre. Toutefois, si elle devait dégager des excédents, la création du fonds garantirait qu'ils serviraient exclusivement au service de la dette. Et le ministre des Finances aura toujours les moyens de créer ces excédents.

«Le ministre ne s'engage pas à gérer le taux de la TPS à son niveau actuel, fait d'ailleurs remarquer M. Gignac. Il se limite à préciser ce à quoi elle servira.

Loin de s'engager à ne pas l'augmenter, le budget Wilson comporte même une phrase qui laisse entendre le contraire: «L'inscription dans la loi de plafonds de dépenses donnera l'assurance que les hausses éventuelles d'impôts ou de taxes, y compris la taxe sur les produits et les services, ne serviront pas à financer des dépenses de programmes nouvelles ou plus élevées que prévues.»

Dans quelques pays d'Europe, où les taxes sur la valeur ajoutée, pendant de notre TPS, sont en vigueur depuis plusieurs années, certains taux atteignent les 15, voire les 20 p. cent.



Le président de l'Alliance de la fonction publique, Daryl Bean, proposera une grève générale.

LASERPHOTO PC

Le couperet frappe les employés fédéraux

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Les employés fédéraux sont maintenant sur la ligne de front de la guerre au déficit et à l'inflation.

Le budget du ministre des Finances, Michael Wilson, prévoit en effet que les augmentations de salaires des fonctionnaires ne pourront dépasser 3 p. cent durant les trois prochaines années et que jusqu'à 6000 emplois pourraient disparaître.

Le gouvernement veut économiser 685 millions de dollars dans la prochaine année fiscale, 720 millions l'année suivante, pour réaliser des économies de 3,6 milliards en 5 ans.

L'annonce a fait bondir le président de l'Alliance de la fonction publique, Daryl Bean, qui a affirmé hier qu'il proposerait à ses membres de voter en faveur d'une grève générale.

M. Wilson a en effet lancé un message strident aux quelque 180 000 employés de la fonction publique qui négocient actuellement, ou s'apprentent à négocier le mois prochain, une nouvelle convention collective.

Tout d'abord, les ministères ne recevront aucune nouvelle ressource pour financer les hausses de salaires durant la prochaine année. Les augmentations qui ont été ou seront éventuellement négociées, devront donc être absorbées dans les enveloppes actuelles. D'après les calculs du ministre des Finances, cela signifie, grosso modo, que chaque augmentation de 1 p. cent pourrait être accompagnée de la disparition d'environ 2000 emplois.

Ensuite, un plafond de 3 p. cent est imposé sur les hausses de salaires pour les trois prochaines années. Finalement, le gouvernement entend continuer à «rechercher une entente avec les syndicats de la fonction publique» visant à permettre la sous-traitance. «Si une entente ne se révélait pas réalisable par la négociation, le gouvernement serait disposé à présenter les mesures législatives nécessaires à l'élimination des obstacles qui s'opposent à la sous-traitance.»

La balle est donc maintenant dans le camp syndical, ou le moral est «au plus bas», explique M. Bean.

«La négociation collective au Canada est morte», a-t-il lancé, avant d'expliquer qu'il demanderait la tenue d'un vote de grève générale d'ici un mois. Le président de l'Alliance de la fonction publique a finalement laissé tomber qu'il avait souvent vu des budgets «crétins» dans sa vie, mais que ce dernier était le plus «crétin» qu'il ait jamais vu.

En outre, cette année, une dizaine de conventions collectives biennales prévoyant des augmentations de salaires de 4,6 p. cent en moyenne, pour des fonctionnaires syndiqués à d'autres enseignants que l'Alliance, ont déjà été signées. Mais, selon les hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor, la proportion d'employés fédéraux liés par ces ententes est trop faible, par rapport à la masse totale, pour que l'absorption de ces hausses force le gouvernement à réduire le nombre d'emplois.

Le message très clair concernant la disparition de 6000 postes est donc plutôt destiné aux 28 000 fonctionnaires négociant actuellement, ainsi qu'aux 160 000 membres de l'Alliance de la fonction publique, ont-ils admis.

Le gouvernement entend aussi réduire de 10 p. cent, les 4750 postes de cadre supérieur. Cela ne veut pas dire que 475 personnes seront congédiées, ont expliqué les hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor. En effet, les sous-ministres devront d'abord prendre connaissance de cette mesure et voir comment elle pourrait être intégrée au roulement normal du personnel supérieur, qui est de 5 p. cent par année. Le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle, donnera probablement plus de détails sur l'impact concret de cette mesure après le dépôt des crédits demain.

Les salaires du premier ministre et des membres du cabinet seront aussi gelés pour un an et députés et sénateurs verront éventuellement le pourcentage d'indexation de leur salaire diminuer.

Pas de panique

Mais malgré tout, hier après-midi, au ministère de l'Industrie, de la science et de la technologie, les fonctionnaires ne paniquaient pas du tout.

La plupart des employés interrogés par *La Presse* à leur sortie du bureau n'avaient pas encore pris connaissance du budget. «Nous sommes trop occupés», ont-ils expliqué. Tous faisaient toutefois une sorte de moue en apprenant les mesures les concernant mais aucun n'a lancé de grand cri. Une jeune femme a échappé un très spontané «c'est dégoûtant» pour ensuite se raviser, en expliquant qu'elle était quand même chanceuse d'avoir un emploi, après tout. Réflexion partagée par plusieurs de ses collègues d'ailleurs.

La plupart des employés ont aussi fait savoir qu'ils seraient éventuellement prêts à accepter le gel de leur salaire, si on réussissait à les convaincre qu'ils ne seront pas les seuls à participer à cet effort de réduction des dépenses.

Wilson réduit de 4,5 milliards en cinq ans les transferts aux provinces

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Malgré la crise constitutionnelle que traverse le Canada, le ministre des Finances, Michael Wilson, n'a pas hésité dans son septième budget à sabrer à nouveau les transferts aux provinces.

Les nouvelles coupes sombres représentent une économie additionnelle de 4,5 milliards pour le gouvernement fédéral au chapitre des transferts aux provinces pour les cinq prochaines années. En tenant compte des économies de 7,5 milliards prévues au budget de l'an dernier, c'est donc près de 12 milliards que le gouvernement fédéral épargnera sur les dos des provinces entre 1990 et 1996.

«Les transferts (aux provinces) sont tout simplement trop importants pour pouvoir échapper à notre programme de restriction des dépenses. Le déficit est un problème national, qui appelle une solution nationale», a déclaré hier le ministre Wilson.

Le Québec n'échappe pas au couperet fédéral. Les nouvelles compressions annuelles sur le gouvernement fédéral se traduiront par un manque à gagner de 600 millions pour le trésor québécois au cours des cinq prochaines années. En tenant compte du budget fédéral de l'an dernier, le manque à gagner pour le Québec s'élève à 2,4 milliards entre 1990 et 1996, estime l'économiste principal de la Banque nationale, Clément Gignac.

Le manque à gagner du Québec à trait aux dépenses fédérales dites de Financement des programmes établis (FPE), une des trois formes des paiements de transferts d'Ottawa aux provinces. Les transferts fédéraux dans le cadre du FPE contribuent au financement des programmes de santé et de l'enseignement post-secondaire.

Dans son budget de l'an dernier, le ministre Wilson avait gelé pour une période de deux ans les transferts au titre du FPE. Hier, le ministre Wilson a annoncé le prolongement de ce gel jusqu'en 1994-95. Cette nouvelle mesure compliquera sensiblement la tâche du ministre des Finances du Québec, Gérard D. Levesque, qui doit conjuguer avec la forte croissance des coûts dans le secteur de la santé et le sous-financement des universités.

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Tant le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, que l'opposition officielle sont tombés à bras raccourcis sur le budget Wilson, qui signifie, pour le premier, un manque à gagner de 732 millions pour les trois prochaines années, et pour le PQ un endettement des Québécois de l'ordre de 7,5 milliards de plus en 1990-91, de même qu'en 1991-92.

C'est cependant avec une sorte de résignation apparente — on s'habitue à tout, disait Camus — que l'un et l'autre ont critiqué cet exercice annuel d'Ottawa. M. Levesque reconnaissant que la préservation de son propre budget s'en trouverait de beaucoup compliquée, et Jacques Léonard, porte-parole de l'opposition en matière de finances publiques, concluant qu'il fallait que le Québec «se sorte de ce régime au plus tôt».

Les deux grandes formations politiques du Québec identifient et dénoncent les mesures suivantes comme ayant un impact sur les revenus du Québec:

● la hausse importante (55 cents du 100\$) des cotisations à l'assurance-chômage, tant de la part des employés que des employeurs — elles sont déductibles d'impôt;

Paiements de transferts		
Le budget fédéral limite la hausse des paiements de transferts aux provinces		
	1991-1992 transfert (\$ milliard)	1992-1993 transfert (\$ milliard)
Provinces moins riches		
Terre-Neuve	1,4	1,5
Ile-du-Prince-Édouard	0,3	0,3
Nouvelle-Écosse	1,7	1,8
Nouveau-Brunswick	1,5	1,6
Québec	10,4	10,8
Manitoba	1,9	2,0
Saskatchewan	1,3	1,4
Yukon	0,026	0,026
T.-N.-O.	0,063	0,064
Provinces riches		
Ontario	9,6	10,0
Alberta	2,5	2,5
Colombie-Britannique	3,2	3,3

(PC)

Le ministre Wilson ne se contente toutefois pas dans son septième budget de serrer davantage la vis aux provinces. Il rejette aussi du revers de la main les propositions de réforme du gouvernement provinciaux en matière de financement des programmes de santé. Puisque Ottawa se désengage du financement de ces programmes, plusieurs gouvernements provinciaux exigent l'abolition des normes nationales qui préviennent l'établissement de frais aux usagers.

«Je reconnais que la limitation des transferts au titre du FPE peut amener à ce préoccuper de la capacité du gouvernement fédéral de continuer à faire respecter les principes nationaux régissant l'assurance-médicale. Des mesures législatives seront présentées afin que le gouvernement fédéral garde les moyens de faire observer ces principes nationaux de soins de santé», a tranché le ministre Wilson.

Dans le cadre de la loi actuelle sur la santé, le gouvernement fédéral est autorisé à retenir les sommes dues à une province si elle ne se conforme pas aux conditions et critères nationaux, en introduisant des frais aux usagers, par exemple. Mais dans la mesure où le gouvernement fédéral se retire du financement des programmes établis, ces mesures ne seront plus suffisantes pour faire respecter les normes nationales.

Le ministre Wilson a aussi prolongé jusqu'en 1994-95 le plafonnement à cinq p. cent de la croissance annuelle des transferts dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada (RAPC). Cette mesure ne touche toutefois que les provinces mieux nanties, soit l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Par cette mesure, le gouvernement fédéral réalisera des économies de 2,1 milliards au cours des cinq prochaines années. Le RAPC finance notamment l'aide sociale sur une base de 50-50 avec les provinces.

Ottawa maintient pas ailleurs intacts ses paiements de péréquation versés aux provinces les moins nanties.

Les nouvelles compressions limiteront la croissance des transferts aux provinces. Le ministre Wilson souligne cependant que le gouvernement fédéral «n'est pas plus exigeant envers les provinces qu'il ne l'est envers lui-même». Il en veut comme preuve que les principaux transferts aux provinces augmenteront tout de même de 3,7 p. cent par an d'ici 1995-96 contre 3,4 p. cent pour les dépenses fédérales.

Mais en refilant principalement aux provinces son problème de déficit, Ottawa risque de jeter de l'huile sur le feu de la crise constitutionnelle qui déchire le pays.

Québec prévoit un manque à gagner de 732 millions en trois ans

● la forte hausse de la taxe sur les tabacs, qui diminuera les revenus du Québec étant donné l'impact sur la consommation qui accusera une diminution;

● l'extension jusqu'en 1994-95 du gel du financement des programmes établis, qui réduira encore davantage les transferts fédéraux au Québec. Ce sont les domaines de la santé et de l'enseignement supérieur qui souffriront le plus de ces mesures, indique le ministre des Finances du Québec. Selon les calculs de ses experts, le manque à gagner de cette source passera, avec le nouveau budget, de 1,3 milliard à 1,7 milliard en 1991-92.

«C'est le pelletage qui continue», a laissé échapper M. Levesque, qui a refusé toutefois de qualifier de mauvais le budget Wilson, de même qu'il a refusé de suivre les journalistes qui tentaient de l'amener à préciser s'il y avait toujours un intérêt pour le Québec à demeurer une province canadienne.

Il s'en est pris à ce qu'il a qualifié de «peu de souci» et de «manque de préoccupation» pour les disparités régionales, dont témoigne Ottawa dans ce budget. M. Levesque voit tout de même une faible lueur d'espoir dans le fait que le ministre Wilson n'ait pas modifié le plafond à la péréquation: «Nous sommes en train de discuter des arrangements fiscaux

pour la période 1992 à 1997, et il y a une possibilité que la situation soit corrigée», a-t-il expliqué, rappelant que les transferts fédéraux ont augmenté de 3,5 p. cent seulement au Québec, au cours des dernières années, comparativement à 7,7 p. cent dans les trois provinces les mieux nanties.

Le ministre des Finances évalue par ailleurs à 200 millions ce qu'il en coûtera en supplément aux entreprises québécoises, si le gouvernement fédéral donne suite à son «intention» de plafonner à 10 000\$ la déductibilité pour celles-ci des taxes sur le capital ainsi que sur la masse salariale. «Une disposition discriminatoire pour le Québec», tranche-t-il, en indiquant qu'il fera connaître sa ferme opposition à M. Wilson.

Pour l'opposition officielle, «le budget Wilson indique que le gouvernement fédéral a endetté les Québécois de 7,5 milliards de plus, en 1990-91, et qu'il les endettera encore de 7,5 milliards en 1991-92, puisque nous représentons environ 25 p. cent de la population canadienne».

Ce budget démontre également, qu'Ottawa abandonne la lutte au déficit, «puisque celui-ci a franchi, encore une fois, le cap des 30 milliards: 30,5 milliards cette année (90-91), et 30,5 milliards encore l'an prochain en 91-92», soutient Jacques Léonard.

Le tabac: une taxe abusive, selon l'industrie

NICOLE FRANCE
BERNIER

■ Abusive, inflationniste et régressive. C'est ainsi que le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac a qualifié la hausse de 87 cents par paquet de 25 cigarettes qui touche les fumeurs québécois à partir d'aujourd'hui.

Cela représente l'une des hausses les plus fortes du prix du tabac à ce jour.

Le budget Wilson déposé hier prévoit en effet, une taxe d'accise supplémentaire de 3 cents par cigarette, soit 75 cents par paquet de 25 cigarettes, à laquelle s'ajoutent les taxes de ventes provinciales et fédérales de 11,6 cents au Québec.

Ainsi, le paquet de cigarettes se vend environ 5,52\$, tandis que le tabac à rouler et le tabac à pipe est taxé de 2,04 cents supplémentaires par gramme.

Grâce à ces mesures, le gouvernement fédéral prévoit soutenir 1,4 milliards de plus aux fumeurs.

La Société pour la liberté des fumeurs a réagi vivement: «Le gouvernement fédéral continue à imposer le fardeau du déficit fédéral aux groupes des Canadiens les moins aptes à en supporter le poids».

«La majorité des fumeurs au Canada se situent au bas de l'échelle économique et paient déjà plus que leur juste part de taxes fédérales», a fait remarquer le porte-parole de cet organisme qui compte 8000 adhérents.

Dans un communiqué, le Conseil canadien des produits de tabac, dont les membres produisent 90 p. cent des produits du tabac vendus au Canada, a dit s'attendre à ce que l'augmentation aggrave les problèmes déjà sérieux d'achats de tabac outre-frontière et de contrebande.

La hausse aura de plus, selon le Conseil des fabricants, un impact éventuel sur les emplois dans la tabaculture et la fabrication.

Pour sa part, le Conseil canadien sur le tabagisme et la santé a accueilli cette annonce comme une franche victoire. Il prévoit qu'il y aura au Canada un demi-million de fumeurs de moins dans un an grâce à cette hausse. Cela représente une réduction de sept p. cent sur les six millions qu'on dénombre actuellement.

«L'augmentation annoncée va provoquer la renonciation de 400 000 fumeurs au Canada cette année et dissuader 100 000 enfants de prendre l'habitude de fumer», affirme M. Victor Lachance, directeur général du Conseil.

M. Lachance indique que cette nouvelle pourrait avoir un impact dans d'autres pays qui s'intéressent au succès du Canada à réduire le nombre de fumeurs.

Selon lui, ce nombre a diminué chez nous, depuis 1984, à une vitesse 1,5 fois plus importante qu'aux États-Unis, et cinq fois plus vite qu'en Grande-Bretagne. «La clé du succès canadien tient en ce que le gouvernement a reconnu l'importance des politiques fiscales pour dissuader les fumeurs.»

Le cas du déficit...

CLAUDE PICHER

■ Le ministre des Finances prévoit, pour l'exercice financier qui commencera le 1^{er} avril, un autre déficit de 30,5 milliards.

C'est, à peu près, l'ordre de grandeur prévu par les spécialistes. Pour les prochaines années, le ministre, fidèle à son indéfectible optimisme, parle d'une spectaculaire réduction.

Ainsi, dès l'exercice suivant (celui de 1992-93), le ministre prévoit un déficit de 24 milliards, et souligne fièrement que c'est la première fois, en dix ans, que le déficit fédéral se situera sous la barre des 25 milliards.

L'année suivante, le déficit, toujours selon les prévisions de M. Wilson, descendra à 16,6 milliards, puis à 10 milliards un an

plus tard et à 6,5 milliards pour l'exercice 1995-96.

Il ne représentera plus à ce moment que 0,7 p. cent du Produit Intérieur Brut, une norme tout à fait raisonnable.

Quant à la dette, elle augmentera moins vite que le PIB, ce qui est une autre bonne nouvelle.

Si le déficit baissera autant que cela, pavoise le ministre, c'est parce que les taux d'intérêt baisseront et que les mesures annoncées dans le budget d'hier porteront fruit.

On aimerait bien le croire.

Sans doute l'avenir lui donnera-t-il raison sur les taux d'intérêt. Pour le reste, compte tenu des gigantesques erreurs de prévision du ministre dans le passé, c'est loin d'être certain.

Le moins que les Canadiens peuvent faire, c'est d'attendre voir...

LE SEPTIEME BUDGET WILSON

Une loi limitera la croissance des dépenses

RUDY LE COURS

Le gouvernement entend limiter la croissance des dépenses de ses programmes à trois pour cent par an à compter de l'an prochain et jusqu'en 1995-1996. Cette année toutefois, la hausse sera de 6,9 p. cent.

Pour montrer qu'il est sérieux, un projet de loi en forme de carcan sera déposé à l'automne en ce sens.

En se donnant une contrainte législative qui pourrait lier aussi un gouvernement d'une autre allégeance que la sienne, puisqu'il y aura des élections d'ici 1995, M. Wilson entend cette fois donner le maximum de crédibilité à ses multiples engagements de compressions budgétaires.

«Le ministre lance un message net que la taille de l'Etat n'augmentera pas, pense M. Clément Gignac, économiste principal à la Banque Nationale. Il répond enfin à de vieilles doléances du secteur privé.»

M. Wilson n'a pas donné les détails de ce projet de loi. Il a cependant précisé qu'une consultation populaire aura lieu d'ici à l'automne.

Cet exercice n'est pas sans rappeler la fameuse loi Gramm-Rudman américaine qui prévoyait initialement que le déficit budgétaire devrait obligatoirement atteindre un plafond à défaut de quoi des coupes aveugles devaient avoir lieu.

Le projet annoncé par le ministre Wilson ne limite pas l'ampleur du déficit ni celle des revenus. Il s'attaque plutôt au pouvoir de dépenser d'Ottawa.

Totalement incompressible, le service de la dette échappe évidemment à cette camisole de force. Il en va de même des dépenses consacrées à des programmes bien identifiés et autofinancés, comme l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse ou aux anciens combattants, et les allocations familiales que le gouvernement épar-

gne par choix en concentrant ses compressions ailleurs.

Un nombre limité de situations d'urgence permettrait aussi de faire exception au plafonnement des dépenses, comme un cataclysme ou un bouleversement extérieur comme celui qui sévit dans la région du golfe Persique.

Bref, le carcan ne signifie pas que tous les postes budgétaires voient leur croissance limitée à trois p. cent. Il pourrait même y avoir lancement de nouveaux programmes, si d'aventure le gouvernement se montrait particulièrement déterminé à dégraisser ailleurs.

Ce qui est clair, c'est que la somme des débours fédéraux — moins le service de la dette qui en accapare 25 p. cent environ — ne pourra croître de plus de trois p. cent par année.

«Les programmes qui ne sont pas touchés par la prolongation du Plan de con-

trôle des dépenses (établi dans le budget de l'an dernier NDLR) représentant 60 p. cent des dépenses de programmes, progresseront à un rythme annuel moyen de 3,9 p. cent de 1991-92 à 1995-96, explique le ministre. Les autres dépenses de programmes augmenteront à un taux annuel de 1,7 p. cent.»

Bref, le goulot d'étranglement que constitue le Conseil du Trésor, va se resserrer.

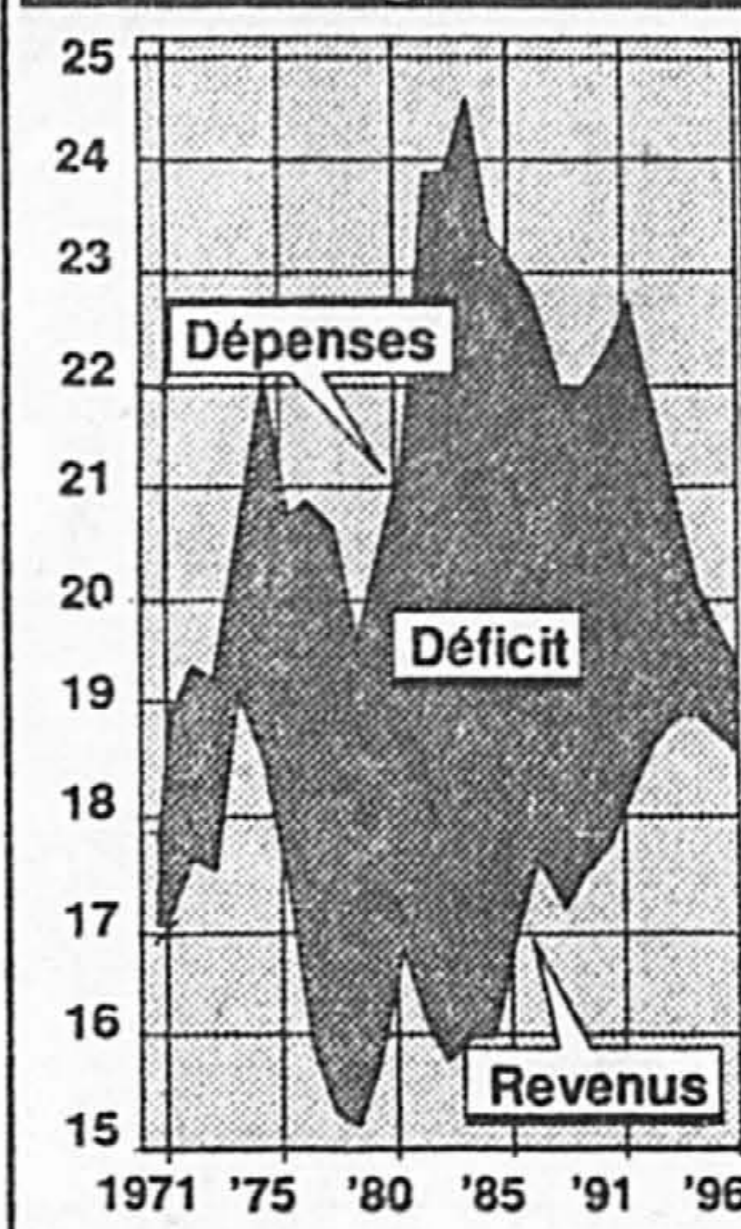
Parmi les déshérités, mentionnons les transferts aux provinces destinés au financement de l'enseignement post-secondaire et de la santé, les salariés de l'Etat et certaines mesures annoncées avec fracas, comme le Plan vert.

Évalué à 3 milliards répartis sur cinq ans, l'ambitieux programme d'amélioration de l'environnement sera désormais étalé sur six ans, avec un net ralentissement des dépenses au cours des premières années.

Les compressions frappent aussi d'autres programmes comme le logement social.

Déficit du Canada

Pourcentage du PNB



(PC)

Un coup pour la culture

RUDY LE COURS

Non content d'avoir frappé de sa TPS le livre, les spectacles sur scène et le cinéma en janvier, le ministre des Finances Michael Wilson n'a pas épargné la culture lorsqu'est venu le temps des choix de compressions.

Il reporte indéfiniment la mise sur pied de l'Institut des recherches culturelles de Montréal. Projet fortement contesté par la communauté artistique mais chaudement défendu par le ministre Marcel Masse encore lundi en Chambre, l'Institut devait être doté d'un budget de 45 millions étalé sur cinq ans.

Il retarde indéfiniment aussi le versement de l'aide de six millions prévue pour la construction d'une salle de concert de 810 places à l'Université du Québec à Montréal. Un complexe semblable a droit au même sort à Edmonton.

Il gèle à leur niveau de l'an dernier et jusqu'en 1995-96 les crédits alloués à Téléfilm Canada.

Il retire enfin la contribution de 88 millions annoncée antérieurement à la Maison d'opéra du ballet de Toronto.



Le ministre Michael Wilson a présenté hier son septième budget, qui prévoit un déficit de 30,5 milliards.



Claude Picher

Vous allez tous y passer!

Si il reste encore des fumeurs dans la fonction publique fédérale, ce sont bien eux qui sont les premières victimes du budget déposé hier par le ministre des Finances Michael Wilson.

Mais, même si vous ne fumez pas et que vous n'êtes pas fonctionnaire, ne vous réjouissez pas trop vite: jamais le ministre n'a encore déposé un budget qui a des bras aussi longs!

Certes, cela n'est pas évident au premier coup d'oeil. Ce qui saute surtout aux yeux, en effet, c'est l'épouvantable taloché assénée aux fumeurs. Le budget augmente la taxe d'accise de trois cents la cigarette; cela a pour effet de faire bondir le prix du carton de cigarettes à près de quarante dollars! A elle seule, cette mesure représente des revenus additionnels de 1,4 milliard pour le gouvernement au cours du prochain exercice financier. Mais le ministre est le premier à admettre que cette énorme ponction dans les portefeuilles des fumeurs n'est pas une vache à lait inépuisable; au cours des prochaines années, l'énorme fardeau imposé aux fumeurs, ajouté à des campagnes anti-tabac de plus en plus énergiques, entrainera une diminution constante de la consommation. La hausse de taxe annoncée hier, dans trois ans, ne représentera donc plus que 980 millions; à moins, évidemment, que le gouvernement ne continue de presser le même citron à chaque budget (ce qui semble, de loin, le scénario le plus vraisemblable).

Une seule mesure, dans le budget, touche directement le portefeuille des Canadiens, mais de façon fort modérée. A compter du 1^{er} juillet prochain, votre cotisation hebdomadaire à l'assurance-chômage augmentera de 55 cents par tranche de cent dollars de salaire, jusqu'à un maximum de 2,70\$; autrement dit, cette mesure ne peut pas représenter une augmentation supérieure à 140\$ par année. Cet effort minime servira essentiellement à financer des prestations plus élevées que prévues.

A part ces deux mesures, donc, le ministre n'annonce aucune hausse d'impôt ou de taxe.

Par contre, il prend deux initiatives qui feront mal à tout le monde, bien que l'impact sur nos portefeuilles soit impossible à chiffrer pour l'instant.

Dans un premier temps, M. Wilson poursuit dans la même ligne que l'an dernier, en transférant une partie de ses problèmes financiers sur le dos des provinces. Visiblement, il a tellement aimé cette manoeuvre assez inélégante (que le ministre québécois Gérard-D. Levesque qualifiait, on s'en souvient, de pelletage de déficits) qu'il recidive en annonçant le gel du financement des programmes établis jusqu'en 1995. En clair, cela signifie que sur cinq ans, Ottawa économisera ainsi plus de 2,3 milliards sur le dos des provinces. La part du Québec devrait tourner autour de 600 millions. Il va de soi que nous ne savons pas encore comment le gouvernement du Québec va s'y prendre pour combler ce manque à gagner, mais l'expérience de la dernière année a montré qu'il n'était pas à court d'idées dans ce genre d'exercice. La seule chose dont vous pouvez être certains, c'est que vos portefeuilles seront mis à contribution...

Vous pouvez toujours vous consoler en considérant quelle chance vous avez de vivre dans une province qui bénéficie de la péréquation. Parce qu'elles sont riches, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique devront se partager à elles seules une facture additionnelle de 2,1 milliards.

Vous serez aussi touchés d'une autre façon, beaucoup moins spectaculaire, beaucoup plus pernicieuse, et tout à fait impossible à chiffrer maintenant.

Le budget se livre à une véritable cure d'amalgamation de l'appareil gouvernemental. Voilà une opération de dégraissage que tous les contribuables salueront avec plaisir.

Les premiers à passer dans l'essoreuse sont les fonctionnaires fédéraux, dont les augmentations salariales, au cours des trois prochaines années, seront plafonnées à 3 p. cent. Autrement dit, au moins pour cette année et sans doute pour l'an prochain, les fonctionnaires vont voir leurs revenus augmenter moins vite que l'inflation. Cette décision s'inscrit dans la stratégie du ministre (qui a sans doute déposé hier le budget ou il montre, et de loin, le plus de vision) de ramener l'inflation à 2 p. cent d'ici 1995.

Objectif ambitieux, et qui ne sera sûrement pas atteint par les seules compressions des salaires des fonctionnaires. Le message qui se profile derrière tout cela s'adresse aux entreprises, et il est limpide: vous voulez faire votre part pour relancer l'économie? Rien de plus simple: ayez le courage de faire comme moi!

Voilà comment vous êtes touchés: comme contribuables, vous n'aurez pas à vous serrer la ceinture; comme salarié, si... C'est, estime le ministre, le prix qu'il faut payer pour sortir le Canada du trou.

Contre l'inflation, le contrôle des salaires

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le ministre Michael Wilson offre une solution de rechange à la lutte contre l'inflation par la seule arme des taux d'intérêt: le contrôle de la croissance des salaires.

C'est ainsi que son septième budget répond à tous ceux qui reprochent au gouvernement fédéral d'avoir créé inutilement une sévère récession en laissant grimper les taux d'intérêt pour juguler l'inflation.

La réduction de l'inflation demeure au centre de la stratégie fédérale pour permettre à l'économie canadienne de retrouver sa capacité concurrentielle sur le marché international. Ottawa se fixe pour objectif de ramener à 2 p. cent d'ici le milieu de la décennie le taux de croissance des prix.

Mais pour atteindre cet objectif, le gouvernement fédéral n'entend pas, comme au cours de la dernière année, avoir uniquement recours à l'arme des taux d'intérêt.

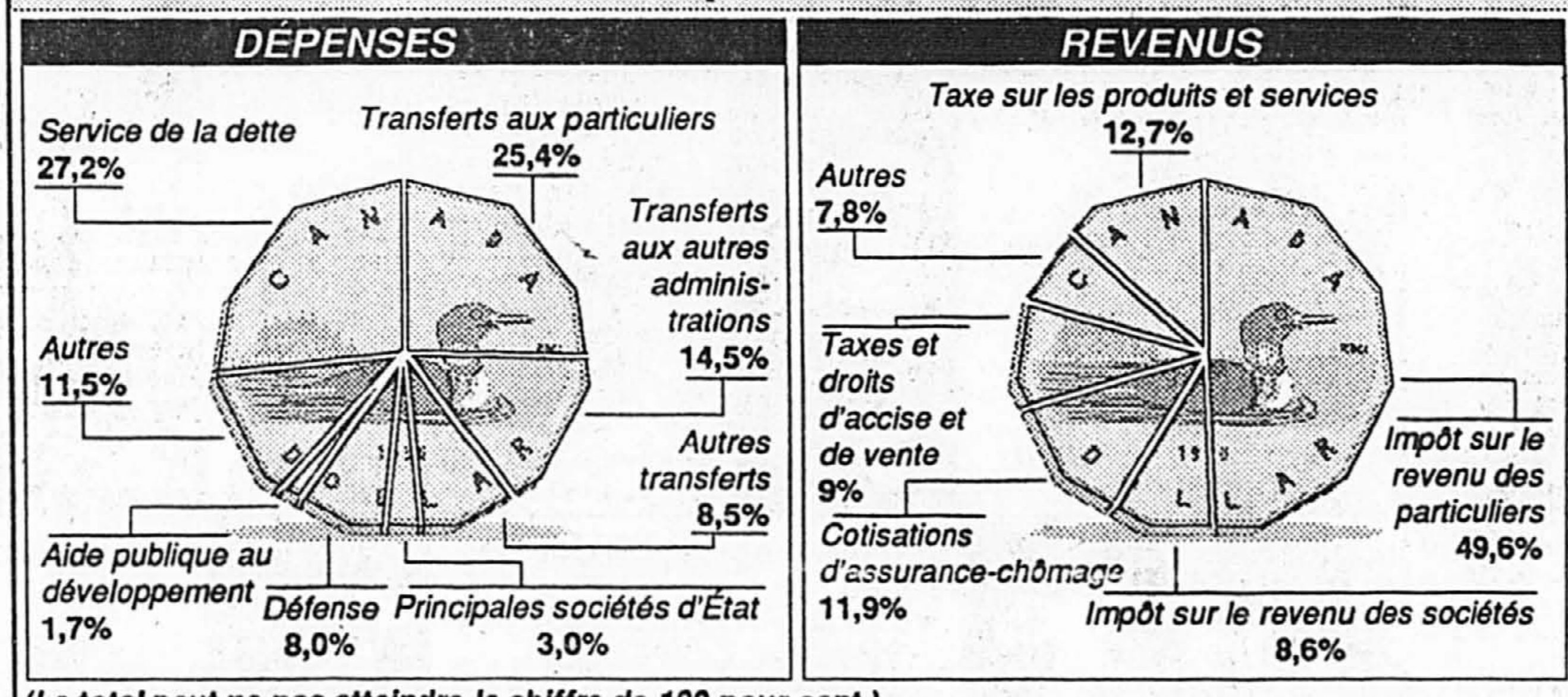
Ottawa propose plutôt de réduire les pressions inflationnistes par un contrôle de la croissance des salaires. Pour donner le ton, le gouvernement fédéral limitera sensiblement les hausses salariales dans la fonction publique. Pour les trois prochaines années, les hausses de traitement seront limitées à 3 p. cent en taux annuel.

Le gouvernement fédéral n'entend pas instaurer un programme de gel des prix et des salaires, comme les libéraux l'avaient fait au milieu des années 1970, mais espère que le secteur privé et les administrations provinciales aligneront leurs règlements salariaux sur ceux de l'administration fédérale. Sinon, l'arme des taux d'intérêt sera toujours disponible...

A plus long terme, le gouvernement fédéral propose de créer «un partenariat national», comme l'avait suggéré le Conseil économique du Canada qui, on s'en rappelle, avait fortement critiqué Ottawa pour sa lutte contre l'inflation par le seul moyen des taux d'intérêt.

Le gouvernement fédéral prendra l'initiative «d'un important effort national de réflexion», dit le ministre Wilson, mais le budget demeure discret sur les détails.

Répartition



(Le total peut ne pas atteindre le chiffre de 100 pour cent.)

Andrée Lachapelle -- (PC)

Wilson prévoit la reprise économique au milieu de l'année

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

S'il n'annonce aucun programme de relance pour sortir l'économie canadienne de son gouffre, le ministre des Finances Michael Wilson prévoit néanmoins que la récession prendra fin au milieu de l'année.

Le Programme de reprise économique proposé dans le septième budget Wilson repose uniquement sur la baisse des taux d'intérêt pour favoriser une relance des activités. «La clé de la reprise, c'est la réduction des taux d'intérêt», a déclaré le ministre hier.

Ottawa rejette ainsi du revers de la main toute injection de fonds dans l'économie pour mettre un terme à l'une des plus sévères récessions de l'après-guerre. «Cette méthode, déjà mise en pratique par le passé, n'a rien donné», a ajouté le ministre des Finances.

Pour encourager une détente du loyer de l'argent, le budget fédéral propose une stratégie en trois points pour freiner l'inflation: le contrôle des dépenses de l'administration fédérale; le contrôle de la croissance des salaires dans la fonction publique; et l'établissement de cibles pour une réduction graduelle de la croissance des prix au cours des cinq prochaines années.

Aussi, le gouvernement fédéral et la Banque du Canada ont établi les cibles suivantes pour la croissance des prix à la consommation (actuellement à 6,8 p. cent): 3 p. cent d'ici à la fin de 1992; 2,5 p. cent au milieu de 1994 et 2 p. cent à la fin de 1995.

En annonçant clairement ses objectifs en matière de croissance des prix, le gouvernement fédéral espère réduire les anticipations inflationnistes en encourageant une réduction des revendications salariales.

Le contrôle de l'inflation devrait permettre aux taux d'intérêt de poursuivre sur leur pente descendante, prédit Michael Wilson. Les taux d'intérêt de court terme, qui se sont établis en moyenne à 13 p. cent l'an dernier, devraient tomber à 9,5 p. cent cette année et à 9 p. cent en 1992.

Cette détente des taux d'intérêt, conjuguée à une reprise de l'économie américaine, devrait relancer l'économie canadienne au milieu de 1991. Après avoir diminué d'un p. cent cette année, le produit intérieur brut (PIB) canadien devrait afficher une croissance robuste de 3,5 p. cent en 1992.

D'ici là, prévient cependant le ministre Wilson, le marché du travail devrait se détériorer davantage. Le taux de chômage, actuellement à 9,7 p. cent, franchira la barre des 10 p. cent au cours des prochains mois. Et il faudra attendre la fin de 1992

avant de le voir se replier sous la barre des 10 p. cent.

Dans ce contexte, le revenu disponible (après impôts) des particuliers stagnera au cours des deux prochaines années. Il diminuera de 1,9 p. cent cette année avant de croître d'un maigre 1,3 p. cent en 1992.

Les bénéfices des entreprises, qui ont chuté de plus de 21 p. cent l'an dernier, diminueront de 1,6 p. cent cette année avant de bondir de 29,1 p. cent l'an prochain.

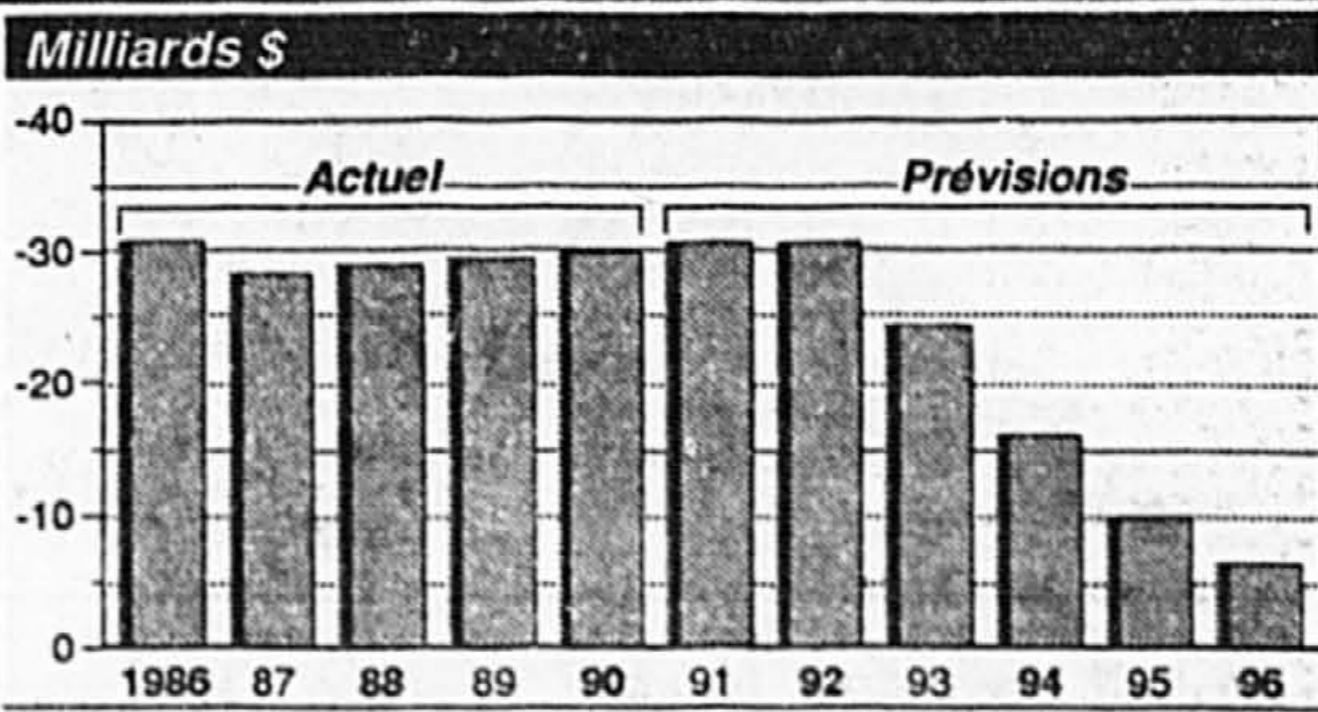
Ce sont principalement les investissements dans le secteur résidentiel, à la faveur d'une détente des taux d'intérêt, qui seront le moteur de la reprise économique. Ces investissements devraient afficher une croissance de 15,9 p. cent en 1992 après s'être repliés de plus de 16 p. cent cette année.

Les investissements des entreprises en usines et en machinerie diminueront de 3,2 p. cent cette année mais progresseront de 5,3 p. cent en 1992.

Les exportations, suite à une reprise de l'économie américaine, afficheront une croissance de 5,2 p. cent l'an prochain mais se replieront de 1,9 p. cent en 1991.

Enfin, les particuliers devraient hausser de 2,6 p. cent leurs dépenses de consommation l'an prochain. Mais l'année en cours sera difficile pour les détaillants avec une diminution de 1,1 p. cent de ces dépenses.

Réduction du déficit



DOLLARS EN FOLIE

A LA QUINCAILLERIE PASCAL

MER. 27 FÉV. À SAM. 2 MARS

Bol pour soupe à l'oignon  Notre prix 1.95 Brun seulement... No 1455257 Solde 1\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 45%	Tasses en grès assorties  Notre prix .95 ch. Motifs & couleurs ass... No 1455648 Le choix peut varier d'un magasin à l'autre Solde 2/1\$ ÉCONOMISEZ PLUS DE 45%	Assiettes de 9" en verre  Notre prix .47 ch. Couleur ambrée... No 1461745 Solde 4/1\$ ÉCONOMISEZ PLUS DE 45%	Verres tout usage  Nos prix .45 & .57 Choix de 3 styles pratiques. Faites-en provision!... No 1461729, 1455494, 1455486 VOTRE CHOIX 4/1\$ ÉCONOMISEZ JUSQU'À 55%
Niveau de ligne de 3"  Notre prix 1.65 Corps en alumin... No 4066456 Solde 1\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%	Chaîne de sécurité  Notre prix 2.39 En laiton solide. Vis incl... No 0327123 Solde 1\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 55%	Tournevis de 3/16 x 4"  Notre prix 1.67 Résistant. Manche en plastique... No 4068025 Solde 1\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 40%	
Jeu de 6 tournevis de bijoutier  Notre prix 4.35 6 tournevis de précision ass... Plaque chrome. Lame en acier... No 4068548 Solde 2\$ le jeu ÉCONOMISEZ PLUS DE 50%	Lunettes de protection  Notre prix 3.45 En plastique. Bande ajustable... No 0574031 Solde 2\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 40%	Maillet de 1 lb  Notre prix 3.25 Tête en caoutchouc... No 4066502 Solde 2\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%	Plat à escargots  Notre prix 2.87 Plat en céramique. Blanc... No 1455702 Solde 2\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 30%
	Tablier de menuisier  Notre prix 3.19 Tablier en coton résistant avec 3 poches... No 4076397 Solde 2\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%	Couteau utilitaire  Notre prix 3.25 5 lames incluses se rangeant dans le manche... No 4066251 Solde 2\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%	Assiette à fondue 9"  Notre prix 3.15 Jaune... No 1455613 Solde 2\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%
Scie à découper  Notre prix 4.47 5 lames assorties incl... No 4067487 Solde 2\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 55%	Mètre à ruban de 2 m/6'  Notre prix 4.45 Lame de 1/2" blocable. Boîtier en ABS plaqué chrome... No 4087054 Solde 2\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 55%	Gants en caoutchouc  Nos prix 3.25 & 3.27 Choix de G ou TG. Noir seulement... No 0697001, 4079256 Solde 2\$ la pre ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%	Jeu de 2 serres en "C"  Notre prix 3.25 Serres de 1" & 3". Corps en fer malléable... No 4065026 Solde 2\$ le jeu ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%
Jeu de 11 clés hexagonales  Notre prix 5.39 1/16" à 3/8". En acier ou chrome/molybdène... No 4084187 Solde 3\$ le jeu ÉCONOMISEZ PLUS DE 40%	Pince 8" à jointure glissante  Notre prix 4.29 Plaqué chrome... No 4066928 Solde 3\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 30%	Pqt de 4 coquilles St-Jacques  Nos prix 4.35 & 4.85 Vont au four. 5" ou 5-1/2" No 1455435, 1455443 Solde 3\$ le pqt ÉCONOMISEZ JUSQU'À 35%	Planche à découper  Notre prix 4.65 8 x 12". En polyéthylène. Va au lave-vaisselle... No 1461761 Solde 3\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%
Jeu de tournevis 6 pcs  Notre prix 7.55 6 tiges ass. se rangeant dans le manche... No 0720704 Solde 4\$ le jeu ÉCONOMISEZ PLUS DE 45%	Plat-grille pour bacon Microware®  Notre prix 7.65 Plat rectangulaire de 12 x 10-3/8". Va au lave-vaisselle. Gar. à vie... No 1455095 Solde 4\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 45%		
Cadenas de 2-1/2" en acier laminé  Notre prix 8.19 Cylindre en laiton... No 4073347 Solde 5\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%	Mini-agrafeuse tout usage  Notre prix 8.55 Idéal pour la maison ou le bureau!... No 1176102 Solde 5\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 40%	Pince à coupe diagonale de 7-1/2"  Notre prix 8.77 En acier forgé. Poignées isolées... No 0324833 Solde 5\$ ch. ÉCONOMISEZ PLUS DE 40%	

CENTRES COMMERCIAUX

- Place Versailles - 7275 est, rue Sherbrooke 353-1150
- Boulevard Pie IX - 4250 est, rue Jean-Talton 722-4681
- Galerie Normandie - 2670, boul. de Salaberry 334-6311
- Les Jardins Dorval - 400, av. Dorval 631-4291
- Fairview Pointe-Claire - 6728, Trans-Canada 695-6655
- Greenfield Park - 473, boul. Taschereau 672-1771
- Le Carrefour Laval - 3055, boul. Carrefour 687-1220
- Carrefour Angrignon - 7075, boul. Newman 364-4442
- La Place Vertu - 3305, Cote Vertu 745-4220

MAGASINS

- 6825, Côte-des-Neiges 735-2534
- 301 ouest, rue St-Antoine 878-5574
- 5742, av. du Parc 878-5600
- 4833, ouest, rue Sherbrooke 878-5605
- 4050, Wellington, Verdun 878-5611

Notre nouveau magasin:

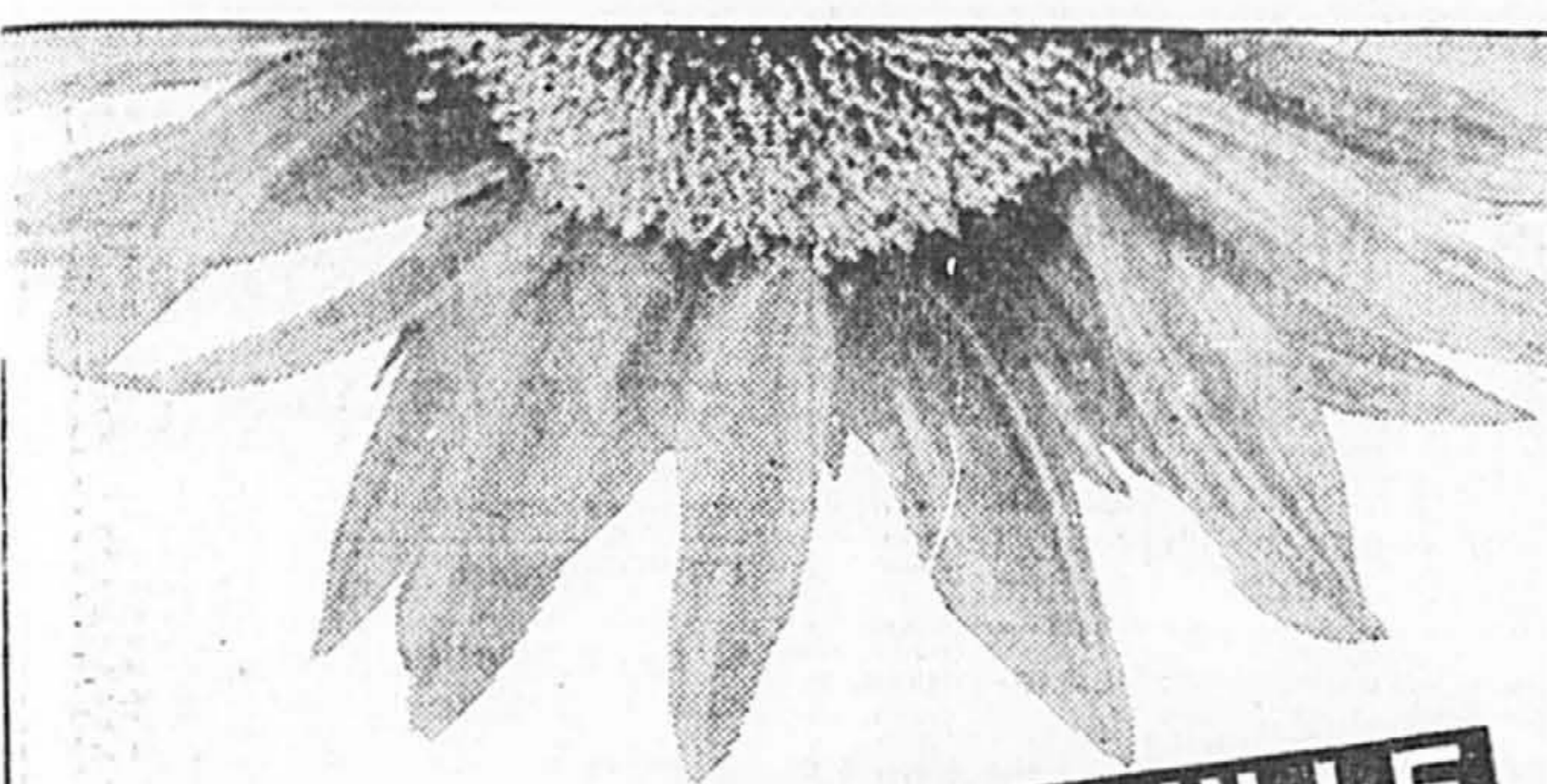
- La Tour du Faubourg - Guy & Ste-Catherine 933-6333

Cette annonce ne s'applique pas à notre magasin de St-Jean-sur-Richelieu

Ces soldes sont en vigueur du mer. 27 fév. au sam. 2 mars
 Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Lun. au mer.: 9h à 18h, jeu. & ven.: 9h à 21h, sam.: 9h à 17h
 301 ouest, rue St-Antoine - lun. au ven.: 9h à 18h, sam.: 9h à 17h.

PASCAL



**UN COIN TRANQUILLE
LA DOUCEUR DE VIVRE
LOIN DU STRESS**

PORTUGAL

de **793\$ à 831\$** par pers./occ. dbl jusqu'au 10 mai 1991.
Inclus: avion Montréal/Lisbonne retour, voiture cat. A, 7 jours, kms illimités assurance, CDW, taxes + une nuit hôtel 3* à Lisbonne. Voiture 7 jours additionnels 53\$. Taxe d'aéroport en sus 40\$.



Il y a eu 637 meurtres au Canada en 1990

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Statistique Canada a rapporté, hier, qu'il y avait eu 637 meurtres, homicides involontaires et infanticides au pays en 1990, comparé à 657 l'année précédente, soit 20 de moins.

Cela représente un taux de 2,4 homicides par 100 000 de population, le troisième plus bas taux annuel depuis 1972.

Le Québec, avec un taux de 2,57, et l'Ontario, avec un taux de 1,85, se classent au milieu des extrêmes.

Au haut de l'échelle: Manitoba, 3,49; Colombie-Britannique,

3,45; Saskatchewan, 3,2; et l'Alberta, 3,0.

Au bas de l'échelle: Nouveau-Brunswick, 1,52; Nouvelle-Écosse, 0,9; Ile-du-Prince-Édouard, 0,77; et Terre-Neuve, 0.

Terre-Neuve n'a signalé aucun homicide pour la première fois en presque 30 ans. Par contre, le Manitoba a le taux le plus élevé pour la cinquième année consécutive, même si le nombre d'homicides y a baissé de 12 pour cent depuis l'an dernier.

25 villes
Parmi 25 villes importantes du pays, Regina a enregistré le taux le plus élevé, soit 4,72 par 100 000 de population.

On compte deux villes du Québec parmi les 10 premières: Chicoutimi-Jonquière, 3,8 (6); Vancouver, 3,62 (56); Edmonton, 3,52 (29); Montréal, 3,23 (99); Winnipeg, 3,09 (20); Victoria, 2,87 (8); Calgary, 2,63 (19); St. Catharines-Niagara (Ont.), 2,51 (9); Saint-Jean (N.-B.), 2,42 (3); Québec, 2,41 (15); Toronto, 1,92 (72); Hamilton (Ont.), 1,68 (10); London (Ont.), 1,65 (6); Sherbrooke, 1,49 (2); Ottawa-Hull, 1,39 (12); Windsor (Ont.), 1,15 (3); Oshawa (Ont.), 0,82 (2); Thunder Bay (Ont.), 0,81 (1); Trois-Rivières, 0,76 (1); Halifax, 0,64 (2); Kitchener (Ont.), 0,58 (2); Saint-Jean (T.-N.), 0 (0).

Deux policiers ont été assassinés en 1990. Il n'y en avait eu aucun au cours des deux années précédentes.

Voici les taux d'homicide des 25 villes avec, entre parenthèses, le nombre d'homicides:

Regina, 4,72 (9); Saskatoon, 4,39

Matériel pornographique: deux prévenus reconnaissent leur culpabilité

■ Un homme et une femme arrêtés par la Sûreté du Québec en rapport avec le trafic de vidéos-cassettes pornographiques impliquant des enfants ont reconnu leur culpabilité à des accusations de complot pour mettre en circulation du matériel obscène et possession d'un tel matériel, hier à Longueuil, devant le juge Denis Bouchard de la Cour du Québec.

Patrice Deschênes et Pauline Dinardo, qui est la conjointe du propriétaire du vidéo-club Fantaisie de Longueuil, connaîtront leur sentence le 16 avril prochain. Le propriétaire Gaetan Deschênes — sans lien de parenté avec Patrice Deschênes — et un certain Carl Boileau doivent aussi

se présenter devant la Justice relativement à cette affaire. Lors de son arrestation, Patrice Deschênes avait en sa possession une cassette impliquant des enfants; Pauline Dinardo en avait 30.

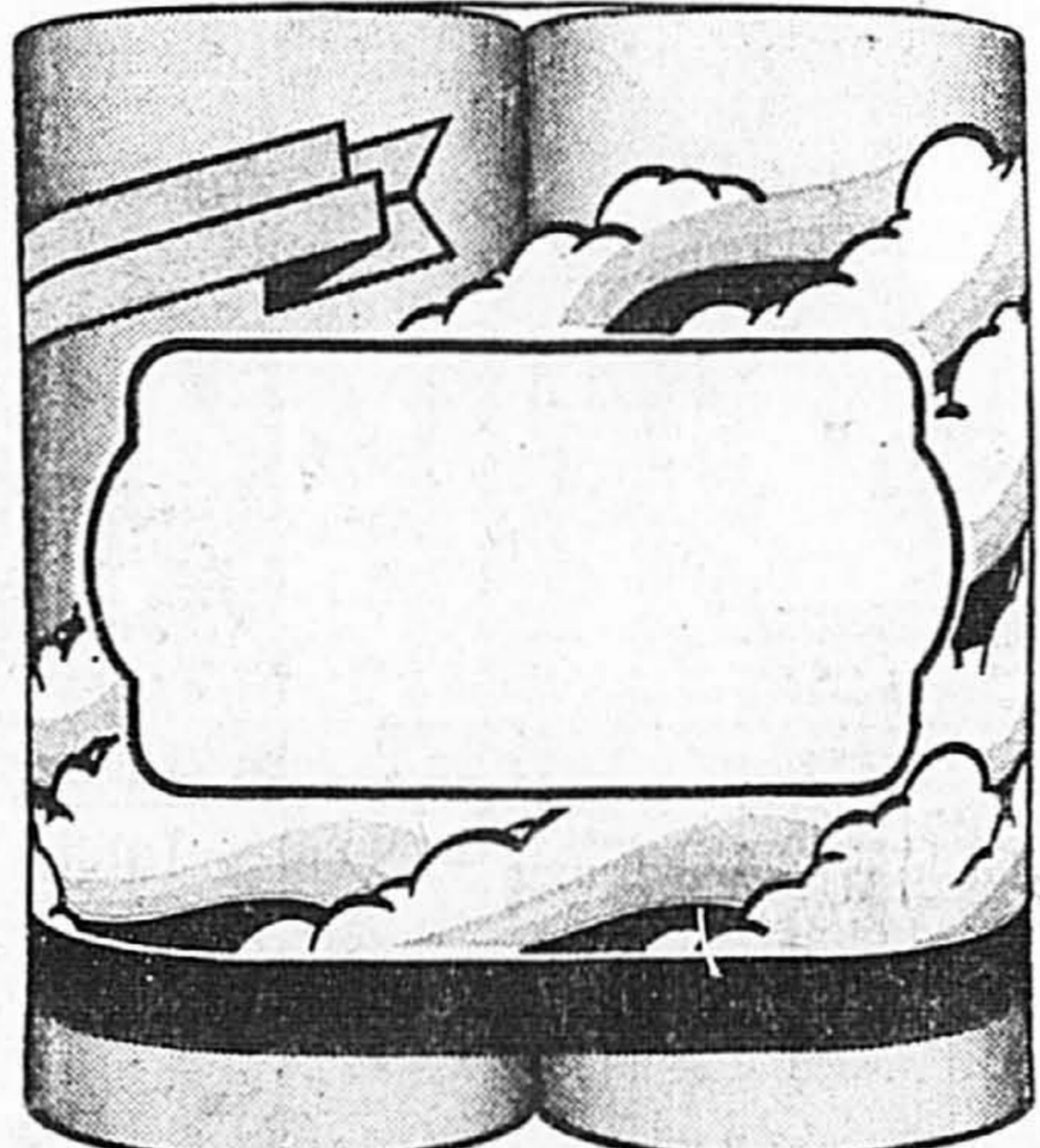
Les accusés étaient représentés par Me Gilles Chaloux et la Couronne par Me Marcel Patenaude.

**FLORIDE
Pompano Beach**

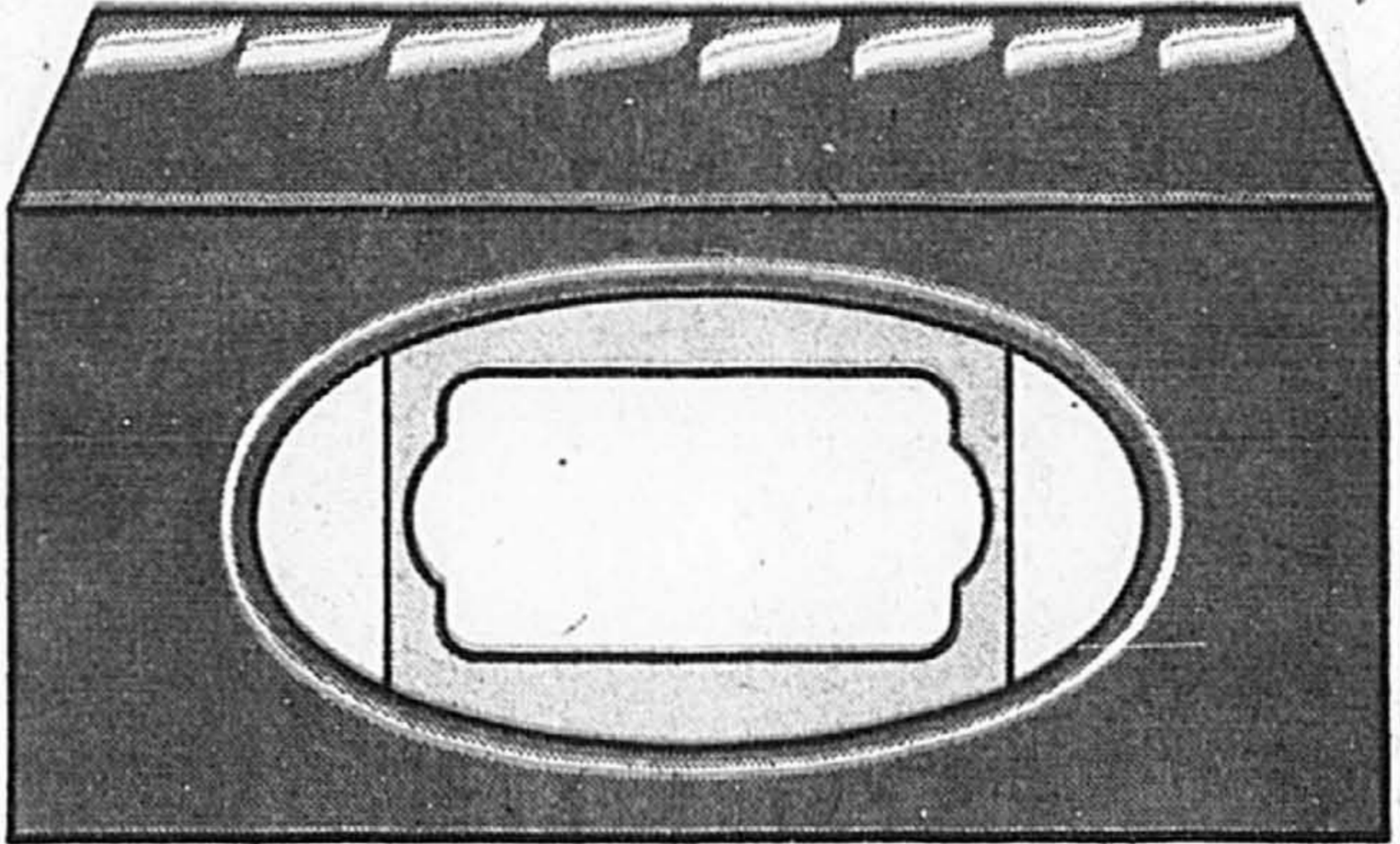
GRANDES
VILLAS-CONDOMINIUMS NEUVE:
1443 pi car., 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, balcon 10 x 20, sur le golf, près plage et tennis, site extraordinaire, à partir de
89.184\$ COMPTANT: 8500\$ financement hypothécaire 6,4%
(1-800-465-8332)
(514) 274-4288



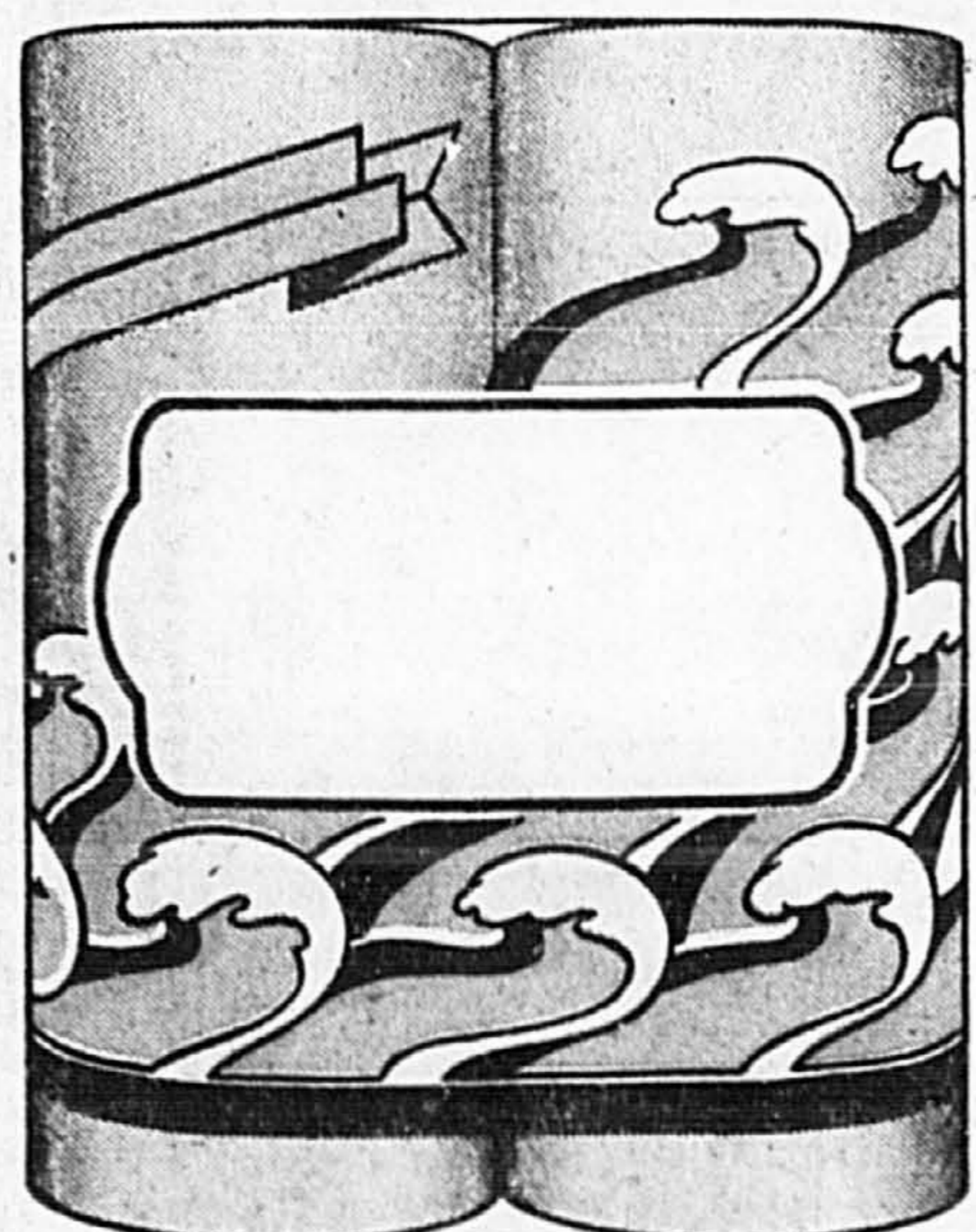
Quel nom donnez-vous à un papier hygiénique aussi doux?



À un papier-mouchoir aussi résistant?



À un essuie-tout aussi absorbant?



Aujourd'hui, j'y regarde à deux fois avant d'acheter.



Chez LUNETTERIE NEW LOOK la politique est tout à fait claire: vous choisissez parmi plus de 3 000 montures dans les plus grandes marques exclusives; vous commandez 2 paires de lunettes complètes, verres et montures, et vous ne payez que la plus chère des deux. L'autre paire est tout à fait gratuite, qu'elle soit pour vous ou pour quelqu'un d'autre. Chez LUNETTERIE NEW LOOK, une enseigne québécoise, le 2 pour 1, c'est clair, net et sans ambiguïté.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

- | | | |
|--|--|--|
| MONTRÉAL
Place Versailles
Niveau 2
354-1220 | ROSEMONT
2695, Beaubien Est
Angle 3 ^e Avenue
593-8840 | ÉGALEMENT À
Sherbrooke
Trois-Rivières
Drummondville
Québec (3)
Chicoutimi
Gatineau
Rimouski (avril 91) |
| POINTE-CLAIRE
Complexe Pointe-Claire
Angle Trans-Canada
et St-Jean
694-7773 | LAVAL
1125, boul. St-Martin O.
Angle boul. Industriel
629-9800 | |
| ST-HYACINTHE
1260, des Cascades O.
774-7188 | GREENFIELD PARK
901, boul. Taschereau Est
466-2166 | |



RETRAITÉS ET PRÉRETRAITÉS
Cité **RIVE des PRAIRIES** Résidence

administrée par: GESTION MULTI-COMPLEX PROMOTEURS ET PROPRIÉTAIRES



située sur les rives de la rivière des Prairies

329-3821 Nous acceptons les frais d'appel interurbain.

VENEZ BIEN VIVRE
en toute sécurité car nos appartements sont munis de gicleurs automatiques, de détecteurs de fumée et de systèmes d'appel d'urgence. En plus, nous avons un service de gardiennage avec télévision en circuit fermé fonctionnant 24 heures sur 24.

Aussi, afin de répondre à vos besoins, vous y trouverez salon et salle communautaire, piscine, sauna, bain à tourbillons, salle de conditionnement physique ainsi qu'un étage commercial complet.

Chaque logement comprend un balcon verrière avec fenêtres coulissantes.

Disponibilité: 3 1/2

HEURES D'OUVERTURE: de 10 h à 16 h 30 — 7 JOURS SUR 7 ET, SUR RENDEZ-VOUS, JUSQU'À 21 h.

7095, boul. Gouin est, Montréal

Le Parti municipal de Montréal et le Parti civique rediscutent leur fusion

MARIANE FAVREAU

Le mariage de raison envisagé entre le Parti municipal de Montréal et le Parti civique et qui n'avait pu se conclure avant les élections municipales de novembre dernier, est maintenant revenu à l'étape des fiançailles.

En effet, les pourparlers ont repris sur ce sujet entre les deux partis d'opposition à l'hôtel de ville. Demain d'ailleurs, Alain André, chef du PMM, et Nicole Gagnon-Larocque, chef du Parti civique, ont une autre rencontre pour établir les modalités de discussions et faire rapport à leur équipe respective.

« Mais, avertit Mme Gagnon-Larocque, si nous sommes un parti démocratique, on se doit de travailler avec la base. » Aussi, envisage-t-on, si tout va bien, un congrès commun l'automne prochain. Entre temps, les consulta-

tions devraient se poursuivre, ainsi que la mise au point du «trousseau» des futurs mariés: charte, finances, nom, etc.

En somme, pourquoi ce mariage dont les préparatifs ont été rompus avant les élections, l'automne dernier, aurait une chance de réussir maintenant? Mme Gagnon-Larocque dit avoir reçu le Parti civique en «héritage» six mois avant les élections, avec mission de demander aux Montréalais de décider de son avenir. Il n'était donc pas question qu'elle le saborde.

Depuis, les électeurs se sont prononcés. Le PMM et le Parti civique ont recueilli ensemble 38,3 p. cent des voix contre 49,8 p. cent pour le RCM du maire Doré. Mme Gagnon-Larocque a obtenu 20 p. cent des voix à la mairie et Alain André, 10 p. cent. « Il y a donc des gens qui croient à une alternative au RCM », indique Mme Gagnon-Larocque.

Avant les élections, ces partis ont eu quelques mois pour faire connaître leurs orientations. « Maintenant, nous avons quatre ans avant les prochaines élections. Il faut mettre de l'avant des politiques différentes de celles du RCM pour les Montréalais. »

Le Parti municipal d'Alain André a le titre d'opposition officiel avec trois conseillers élus et 17,9 p. cent des votes. Le parti civique n'a qu'un élu même s'il a obtenu 20,4 p. cent des votes dans les districts.

Depuis le début du mois, le Parti civique a quitté ses bureaux de la rue Notre-Dame, près de l'hôtel de ville, pour s'installer dans Saint-Michel, bastion du conseiller Compierchio, son seul élu. Le Parti municipal est installé boulevard René-Lévesque dans un immeuble qui fut longtemps été le quartier général du RCM.

Quels services assureront les cols bleus de Montréal? Le CSE près de trancher

Le Conseil des services essentiels doit statuer aujourd'hui ou demain sur les services que les cols bleus de Montréal devront assurer pendant leur grève de 26 heures qui commence vendredi après-midi.

Hier, la Ville de Montréal a fait témoigner les pompiers, la police, la STCUM pour indiquer que la sécurité est menacée si les cols bleus ne commencent à faire le déblayage des rues qu'après qu'il soit tombé 9,5 centimètres de neige.

C'était l'amoncellement qu'avait permis le Conseil des services essentiels en vue de la grève générale des cols bleus, il y a 15 jours. Ce que la Ville contestait.

Aussi, hier, a-t-elle voulu en convaincre le Conseil, témoignages à l'appui. D'autant plus que les cols bleus n'offrent aucun service de déblaiement de la neige pendant leur courte grève de vendredi. Elle doit commencer à 14 h 30 pour se terminer samedi à 16 h 30.

Par contre, ils offrent d'effectuer l'épandage d'abrasifs comme d'habitude mais avec 40 p. cent des effectifs seulement.

Quant aux ordures, ils sauteraient la collecte de vendredi soir, ce que la Ville ne souhaite pas.

Le syndicat et la Ville se sont par contre entendus sur d'autres services à maintenir, notamment sur tout ce qui concerne l'eau potable.

Un record de forage dans le tunnel sous la Manche

Agence France-Press
CALAIS, France

Les tunneliers britanniques forant la galerie ferroviaire sud du tunnel sous la Manche, côté anglais, ont battu tous leurs records en creusant la semaine dernière 426 mètres, soit 33 mètres de plus que le précédent record, établi lundi le consortium Euro-tunnel dans un communiqué.

La machine du tunnel sud a par ailleurs battu le record de forage quotidien en creusant en une seule journée 75 mètres de galerie. Depuis trois mois, la vitesse de forage de la galerie ferroviaire sud s'est établie à 324 mètres par semaine, en moyenne.

En 1990, la vitesse hebdomadaire moyenne était de 195 mètres tandis qu'en 1989 elle était de 55 mètres.

« Si mon proprio m'augmente, je pars avec mon plancher. »

Bien pensé Nicole !

Je n'endurais plus son préart proprio-rococo. J'ai refait le plancher moi-même, avec mes mains pleines de pouces. Ni clous ni colle au sol. Juste des lames qu'on emboîte. C'est du stratifié qui adore les claquettes. Coup d'œil pin, hêtre ou chêne, c'est beau comme un vrai plancher en bois.

3,38 \$/pi² (35,78 \$/m²)

64,75 \$ le paquet
(1,82 m² - 19,58 pi²)

TUNDRA
Revêtement de sol

En stratifié
Dimensions d'une lame
120 x 19 x 0,7 cm

Imitation pin clair, pin teinté blanc, pin gris, hêtre ou chêne lamellés

Surface en mètres carrés :
surface en pieds carrés
divisée par 10,5

Pose garantie
Dépliant d'instructions au magasin

Bien pensé

IKEA

La dame aux hamsters plaide coupable

■ La dame aux hamsters, Jeannine Potvin, vient de plaider coupable, à la cour municipale de Verdun, à des accusations d'insalubrité et de possession de plus de deux animaux dans son condominium de l'île des Soeurs.

C'est à la suite de plaintes des voisins que les policiers ont découvert que cette femme abritait deux chats et 146 hamsters. Le juge Gilles Cadieux a simplement permis à l'accusée, de garder ses deux chats, pendant que les petits rongeurs ont été confiés à la SPCA de Montréal. Dans deux semaines, les autorités municipales retourneront au condominium pour vérifier la propreté des lieux. L'accusée, passible d'une amende de 300\$, connaîtra alors sa sentence.

Poursuite de 90000\$ contre la FTQ

■ La Ligue des taxis de Montréal vient d'intenter, en Cour Supérieure, une poursuite en diffamation de 90000\$ contre la Fédération des travailleurs du Québec.

Le président de la Ligue, Gilles Léveillé, et son entourage estiment que les dirigeants des Métallurgistes Unis d'Amérique ont mené une campagne de salissage, il y a un an, dans leur tentative de marauder certains groupes de chauffeurs de taxi.

L'Union des chauffeurs de taxis, relevant des Métallos, s'en est prise à la direction de la Ligue, l'accusant de «former une petite clique» qui a tendance à violer les lois québécoises et d'utiliser les cotisations des chauffeurs pour financer sa lutte contre l'offensive de l'Union devant le Tribunal du travail et devant la Cour Supérieure.

La présumée victime fait faux bond

■ La présumée victime d'agression sexuelle de James Robert Caesar Thompson, que les policiers ont arrêté à Calgary pour le ramener à Montréal, la semaine dernière, a refusé de se présenter devant le tribunal, hier, parce qu'elle n'a plus l'intention de témoigner contre l'accusé.

Devant cette situation, le juge Maurice Johnson a autorisé l'émission d'un mandat, pour obliger la jeune femme de vingt ans à aller s'expliquer devant la Cour, le 7 mars, date à laquelle on a reporté l'enquête préliminaire de Thompson.

la Baie Corrections

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier «Deco-solde» (roto 2,1), publié par la Baie, le mercredi 27 février 1991.

PAGE 6 - Article 1. Délai. Article 6 Ensemble 3 pièces. Non offert.
PAGE 9 - Article 4. Délai.
PAGE 10 - Articles 2, 6 et 7. Délai.
PAGE 11 - Articles 6, 7 et 8. Délai.
PAGE 15 - Article 2. Délai pour certaines pièces. Articles 6 (carafe) et 10 (verre à liqueur). Non offerts.
PAGE 16 - Article 6. Délai.
PAGE 18 - Articles 1 et 3. Délai.
PAGE 21 - Article 2. Non offert.
PAGE 22 - Article 3. Délai.
PAGE 30 - Articles 5, 6, 8 et 9. Délai. Articles 7 et 10. Non offerts.

NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN EXCUSER CES ERREURS ET CONTRETEMPS.

L'AUBERGE La Camarine

Tout nouveau au MONT SAINTE-ANNE
31 chambres douillettes, la plupart avec foyer au bois.

FORFAIT ROMANCE

à partir de **98,50***

par personne, occupation double
incluant:
une nuit, un souper et un petit déjeuner champêtre.
Une invitation à découvrir la chaleur et le service de haute qualité qui ont fait la renommée du restaurant La Camarine, la table gourmande du Mont Sainte-Anne.

10947, boulevard Sainte-Anne
Beauport (Québec)
G0A 1E0
Tél.: (418) 827-5703
(418) 827-5566
Télé.: (418) 827-5430

RAIL HALOGÈNE MR-16
de 48 po réglable
de 18 à 48 po

5999 ORD.: 99,99

1000 WATTS
FRAPPE ENCORE

7999* LAMPADAIRE HALOGÈNE À TIGE FLEXIBLE 50 WATTS ORD. 129,99 BLANC/NOIR

5999* SUSPENSION HALOGÈNE DOUBLE 50 WATTS ORD. 99,99

6999* LAMPE DE TABLE HALLOGÈNE 2 INTENSIVES, 50 WATTS À TIGE FLEXIBLE ORD. 99,99 BLANC/NOIR

5999* LAMPADAIRE HALOGÈNE 150 WATTS ORD. 99,99 BLANC/NOIR, LILAS, OCEAN

13999* LES DEUX POUR

5999* DANS LA MÊME SÉRIE
SUSPENSION TRIPLE: 6999*
SUSPENSION SIMPLE: 3999*

Liquidation Surplus d'inventaire

335, boul. St-Martin ouest
Laval 967-9890
Place 333, 1/2 km à l'ouest du boul. des Laurentides
● VISA ● MASTERCARD ● CHÈQUE PERSONNEL

400 À 600%

DE RABAIS SUR TOUS

LES VÊTEMENTS DE SKI



Jusqu'à

60%

DE RABAIS SUR TOUT L'ÉQUIPEMENT



Skiez Gratuitement!

Obtenez un passeport
Oberson-Mont Ste-Marie
comprenant 2 jours de ski
et 2 leçons de ski

Valeur de 82\$

Avec achat de 300\$ et plus



OBERSON

SHERBROOKE
3025, King Ouest.
(819) 822-2239

ST-JEAN
897, Du Séminaire
(514) 349-3725

LAVAL
217, des Laurentides
(514) 669-5123

COWANSVILLE
125, Principale
(514) 263-0303

MONTRÉAL
1202, Ste-Catherine O.
(514) 395-2248

ST-SAUVEUR
226, Ch. du Lac Milette
(514) 227-8401

GREENFIELD PARK
999, boul.
Taschereau
(514) 671-0189

REPENTIGNY
345, Notre-Dame
(514) 581-1016

GRANBY
3, Evangéline
(514) 375-1785

NOUVEAU MAGASIN
POINTE-CLAIRE
6361, Trans-Canadienne
Complexe Pointe-Claire
Angle St-Jean
(514) 694-9257

Glenn Crossley, le conducteur de la Honda qui a heurté Davis, accusé de délit de fuite

PIERRE BELLEMARE



Glenn Crossley, à sa sortie de la cour.

PHOTO Reuter

Glenn Crossley, qui conduisait la Honda Civic lorsque l'athlète Victor Davis a été happé, à la sortie d'un bar de Sainte-Anne-de-Bellevue, le 11 novembre 1989, a comparu hier au Palais de justice de Montréal sous l'accusation de délit de fuite.

Cependant, Me Jeffrey Boro, l'avocat du jeune accusé qui vient tout juste d'avoir 21 ans, s'est demandé à la sortie du tribunal si son client pourra avoir un procès juste et équitable. On fixera la date de ce procès la semaine prochaine, car Crossley a décidé de sauter l'étape de l'enquête préliminaire.

Me Boro estime que le rapport du coroner Pierre Trahan, rendu public il y a une dizaine de jours, pourrait porter ombrage lors du procès du jeune Crossley. C'est d'ailleurs le coroner Trahan qui, après avoir tenté d'élucider les circonstances entourant la mort accidentelle du nageur professionnel Victor Davis, a recommandé au Procureur général de porter une accusation de délit de fuite.

Tout en critiquant le travail des

policiers, à qui il a notamment reproché de ne pas avoir suffisamment protégé les lieux de l'accident, le coroner Trahan a eu du mal à trouver la matière pouvant justifier une accusation de négligence criminelle.

Crossley fait face simplement à une accusation de délit de fuite, en vertu d'un du Code criminel, parce que le jeune conducteur a attendu environ une heure après l'accident pour se rendre au poste de police.

GRAND BAZAR AU YÉTI

L'équipe du Yéti vous invite à son grand bazar de fin de saison. Profitez de réductions allant de 10% à 70%.

Réduction minimale de 10% sur tout! BOUTIQUE PLEIN AIR

Judi 28 février 10h à 21h
Vendredi 1er mars 10h à 21h
Samedi 2 mars 9h30 à 17h



Pièces et accessoires de vélo -40% • Vêtements Orage -70% • Vêtements Nat Lacen -60%
• Ski Merrel "Rainier Carbon" -30% • Ski Bonna "Super Skate" -30%

5127, boul. Saint-Laurent, Montréal, Qc H2T 1R9 (514) 271-0773

Douglas & Desjardins VENTE DE TAPIS

5 POUR 1



- 1° Vous obtenez le tapis résistant
- 2° Vous obtenez le sous-tapis
- 3° Vous obtenez l'installation
- 4° Nous payons la T.P.S.
- 5° Nous payons la taxe prov.

VOUS OBTENEZ LES 5 pour 1 SEUL BAS PRIX

Ex.: Luxueux saxony
Garantie 10 ans
Valeur 29,99\$
TAPIS SEULEMENT **\$24⁹⁹**
Spécial 5 pour 1

SPÉCIAL D'OUVERTURE

TAPIS INDUSTRIEL
PREMIÈRE QUALITÉ **\$7⁹⁹** V.C.

TAPIS PELUCHE
PREMIÈRE QUALITÉ **\$12⁹⁹** V.C.
TPS incluse

PRÉLART SANS CIRAGE
PREMIÈRE QUALITÉ **\$8⁹⁹** V.C.
TPS incluse

BALANCE DE ROULEAUX
JUSQU'À 12' X 20'
ÉPARGNEZ **70%** JUSQU'À

Le tapis RÉSISTACHE*

Le tapis RÉSISTACHE* certifié par Du Pont est fabriqué avec du nylon de toute première qualité, conformément aux normes établies par Du Pont. Pour vous, cela signifie qu'il conservera la beauté et l'éclat du neuf très, très longtemps. Et naturellement, la plupart des taches s'enlèvent facilement avec du savon et de l'eau — même au bout de 24 heures.

INSTALLATION GARANTIE

Douglas & Desjardins

- 3856, Côte Vertu, Ville St-Laurent
- 420, boul. des Laurentides, Laval
- 1875, Panama, Brossard (une rue à l'est du pont Champlain)



POUR INFORMATIONS:

336-1234

OFFRE EXCEPTIONNELLE !!



Philips HS-950
Rasoir rechargeable de luxe
Inclus le programme d'entretien à vie
ord: 144.99

119.88



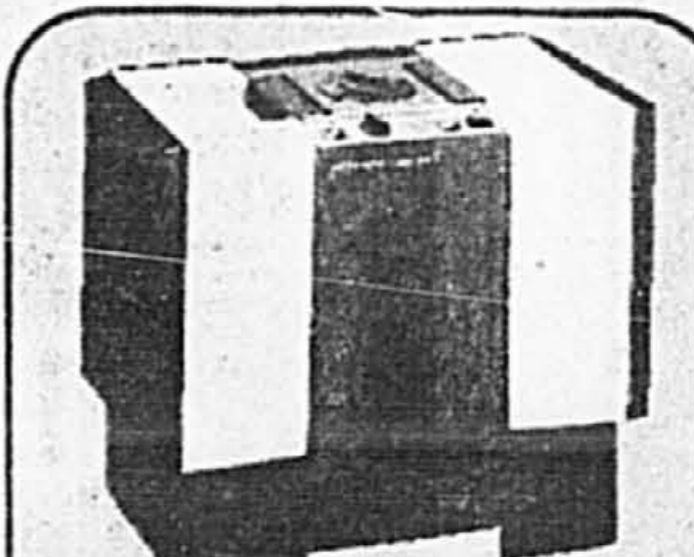
Kenwood A-125
Grille-pain à fente longue et large
Inclus le programme de 3 ans d'entretien
ord: 47.99

39.88



Philips HP-2612
Rasoir pour dames à cordon
Inclus le programme d'entretien à vie
ord: 47.99

39.88



Bionaire CM-3
Humidificateur capacité 11 litres
Inclus le programme de 3 ans d'entretien
ord: 104.88

104.88



Henckels 5-35200-000
6 Couteaux à steaks
ord: 27.00

19.88

CENTRE DU RASOIR "FINE LAME"

MONTRÉAL	LAVAL	ST-JEAN	REPENTIGNY
1241 Camé Philps 842-2921	Carrefour Laval 688-0180	Carrefour Richelieu 349-1605	Les Galeries Riva Nord 585-9895
6845, Plaza St-Hubert 276-3266	Centre Duvernay 661-5710	BELDEIL	TERREBONNE
Place Versailles 354-1040	VERDUN	Mail Montanach 464-2700	Les Galeries de Terrebonne 492-6793
Galeries Dupus 844-5117	4232, rue Wellington 761-5505	SOREL	STE-MARTHE/DEUX-MONTAGNES
Place Alexis Nihon 939-1569	LASALLE	Promenades de Sorel 746-4555	Promenades des Deux-Montagnes 472-2364
MONTRÉAL	Carrefour Angrignon 364-9706	BROSSARD	ROSEMÈRE
Centre Rockland 737-0426	LONGUEUIL	Mail Champlain 465-9750	Galeries Mille-Îles 437-9178
ST-LAURENT	Pièce Longueuil 670-0380	CHATEAUGUAY	ST-JÉRÔME
La Place Vertu 334-7140	ST-BRUNO	Centre Régional	Carrefour du Nord 431-3434
POINTE CLAIRE	Les Promenades St-Bruno 653-0474	Châteauguay	
Centre Fairview 697-6343			

LE SEUL REER QUI VOUS PERMET D'ÉCONOMISER 2 FOIS PLUS D'IMPÔT.



DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE.

Seul le REER du Fonds offre à tous les Québécois et Québécoises la possibilité d'économiser 2 fois plus d'impôt qu'avec les REER ordinaires. Par exemple, investissez 1 000 \$ et obtenez une déduction globale d'environ 800 \$* grâce à notre crédit d'impôt exclusif. C'est 2 fois plus d'impôt économisé que les 400 \$ que vous pourriez obtenir d'un autre REER.

Profitez-en vous aussi, donnez un coup de téléphone dès aujourd'hui pour obtenir tous les détails.

1800 567-FONDS

ou (514) 285-6400

Ouvert tous les jours jusqu'à 21 h. 25 bureaux à travers le Québec, dont:
EST DE MONTRÉAL: Centre commercial Champlain, 7788, Sherbrooke Est
CENTRE VILLE: Cours Mont-Royal, 1555, rue Peel, niveau 2 (metro Peel) • LAVAL: Place Marois, 3200, boul. Saint-Martin Ouest • LONGUEUIL: Centre Super Carnaval, 3694, chemin Chamblay

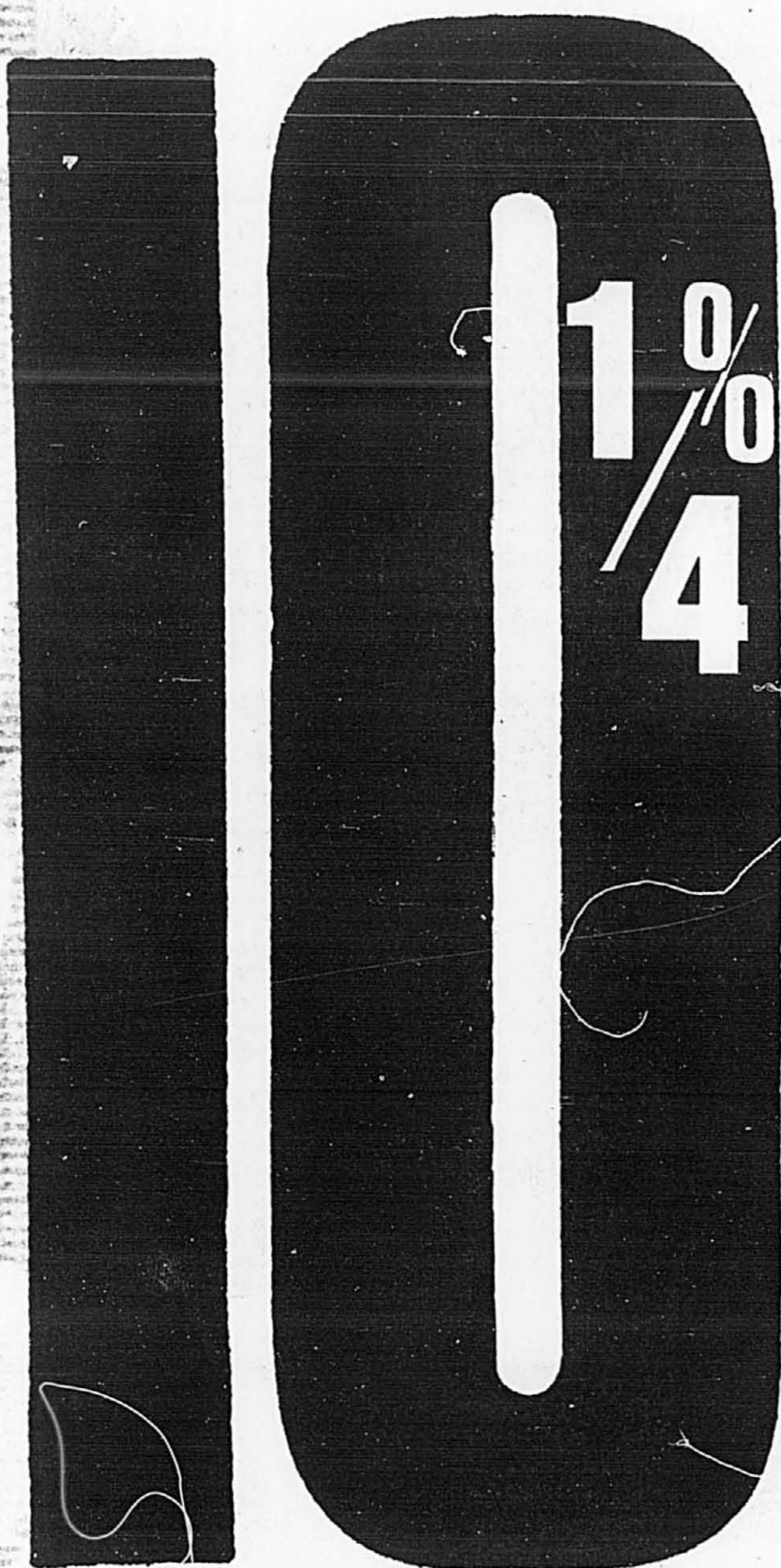
LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

PROFITE À TOUT LE MONDE!

* Selon votre taux d'imposition. Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez tous les renseignements requis dans le prospectus simplifié.

Pour votre
REÉR...

ET V'LAN!



15 MOIS
INTÉRÊTS
À L'ÉCHÉANCE

Ce taux peut changer sans préavis

HEURES D'OUVERTURE
PROLONGÉES

RENSEIGNEZ-VOUS
À VOTRE
SUCCURSALE...



TRUST GÉNÉRAL

Place du Carrefour, Laval	682-3200	Carrefour Angrignon, LaSalle	366-0730
5995, boul. Gouin ouest, Montréal	745-1515	1, avenue Vincent d'Indy, Outremont	739-3265
Place Ville-Marie, Montréal	871-7300	1020, avenue Laurier o., Outremont	272-4777
1100, rue University, Montréal	871-7200	521, rue St-Charles-Borromeo Nord, Joliette	752-0666
955, boul. St-Jean, Pointe-Claire	694-5670	Place Portobello, Brossard	466-2500
Centre Rockland, Ville Mont-Royal	341-1414	299, boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Lambert	466-8666
Place d'Anjou, Anjou	355-4780	7272, boul. Maurice-Duplessis, Rivière-des-Prairies	643-4040

Tolérance zéro: une autre «crackhouse» tombe

PATRICK GRANDJEAN

Une équipe de policiers de «Tolérance zéro», avec le soutien de la section technique, est intervenue hier en fin d'après-midi pour fermer une autre «crackhouse», arrêtant un suspect de 20 ans qui s'était barricadé dans la maison sise au 5950, rue Jolgues, à Ville-Émard, dans le sud-ouest de Montréal.

Depuis le début de l'offensive d'envergure contre la drogue à la CUM «Tolérance zéro», le 2 février, plus de 20 perquisitions ont eu lieu dans la seule région ouest de l'île, a dit le lieutenant Roger Vermette, chef des cinq équipes d'enquêteurs intervenant contre les petits trafiquants de ce secteur.

Les policiers ont dû recourir au gaz pour faire sortir le suspect de son véritable «bunker». Ils ont lancé leur grenade lacrymogène par le petit trou circulaire pratiqué dans l'épaisse porte de bois. Ce trou sert habituellement aux transactions; les clients passent l'argent et le revendeur, la marchandise.

L'homme est sorti et a été arrêté. Il sera inculpé de trafic de stu-

péfiants ce matin. Ce revendeur était de quart, confiné dans la «crackhouse» au moment de l'opération policière.

Les policiers ont saisi du crack, de la cocaïne, de la marijuana et du haschisch dans ce logement vide, aux fenêtres et aux portes très bien barricadées, à l'aide de «quatre par quatre» et de grandes planches de contreplaqué, so-

lèvement vissées aux murs avec des vis de six à huit pouces de long.

Cette «crackhouse» existait depuis deux mois, ont indiqué les voisins, qui se sont dits soulagés par l'action des policiers. «On va enfin respirer», a dit l'un d'eux.

«Tolérance zéro, c'est formidable, il faudrait qu'elle soit permanente», a lancé un autre résident

qui a prévenu les policiers: «Nous en parlions entre nous; il fallait agir».

Depuis que la police de la CUM a annoncé son offensive, les policiers reçoivent plus d'appels de citoyens leur indiquant où se trouvent les trafiquants de drogue dans les rues de leur voisinage, a expliqué le lieutenant Vermette.

Nouveau procès pour Jocelyn Leblanc

PIERRE BELLEMARE

Jocelyn Leblanc, jugé coupable par un jury du meurtre au deuxième degré d'un dépanneur de Sainte-Rose, le 7 mars 1988, aura droit à un nouveau procès.

Ainsi en a décidé un banc de la Cour d'appel, formé des juges Marc Beauregard, Christine Tourigny et Michel Proulx. Dans leur décision, ils estiment que le juge Jean-Guy Boillard, devant qui la cause de Leblanc a été entendue, a erré en droit en refusant d'ouvrir la possibilité d'une défense d'aliénation mentale, ce qui aurait pu avoir pour effet de réduire

l'accusation à un homicide involontaire.

«Il est ironique de constater que le juge (Boillard) a invité le jury à réfléchir sur des éléments essentiels à la condamnation qui n'étaient pas en litige (l'homicide et l'identité de l'agresseur) et qu'il a, en revanche, empêché le jury de statuer sur la question de savoir si l'accusé avait effectivement eu l'intention de tuer, laquelle question était véritablement en litige», affirme le juge Beauregard.

La journée du crime, Leblanc, alors âgé de 24 ans, était entré dans un Provi-Soir, armé d'un fusil. Il a obligé la victime, Normand Ethier, 59 ans, à vider sa caisse, pour ensuite l'entraîner

dans l'arrière-boutique, où il lui a tiré deux balles dans le dos.

En défense, Me Christian Desrosiers a plaidé l'aliénation mentale, s'appuyant sur le témoignage d'un psychiatre et d'une psychologue, qui concluaient que Leblanc montrait une personnalité schizoïde, psychotique et paranoïaque. La Couronne a interrogé un autre psychiatre, dont les conclusions sont venues en contradiction avec celles de ses deux collègues.

Citant une abondante jurisprudence dans son opinion, le juge Proulx signale toutefois que «ce qui opposait les experts en rapport avec la maladie mentale (de Leblanc) était une question de degré».



Mettez la patte sur un lunch économique!

Le duo du midi à 4,99 \$

Une assiette bien remplie pour moins de cinq dollars.

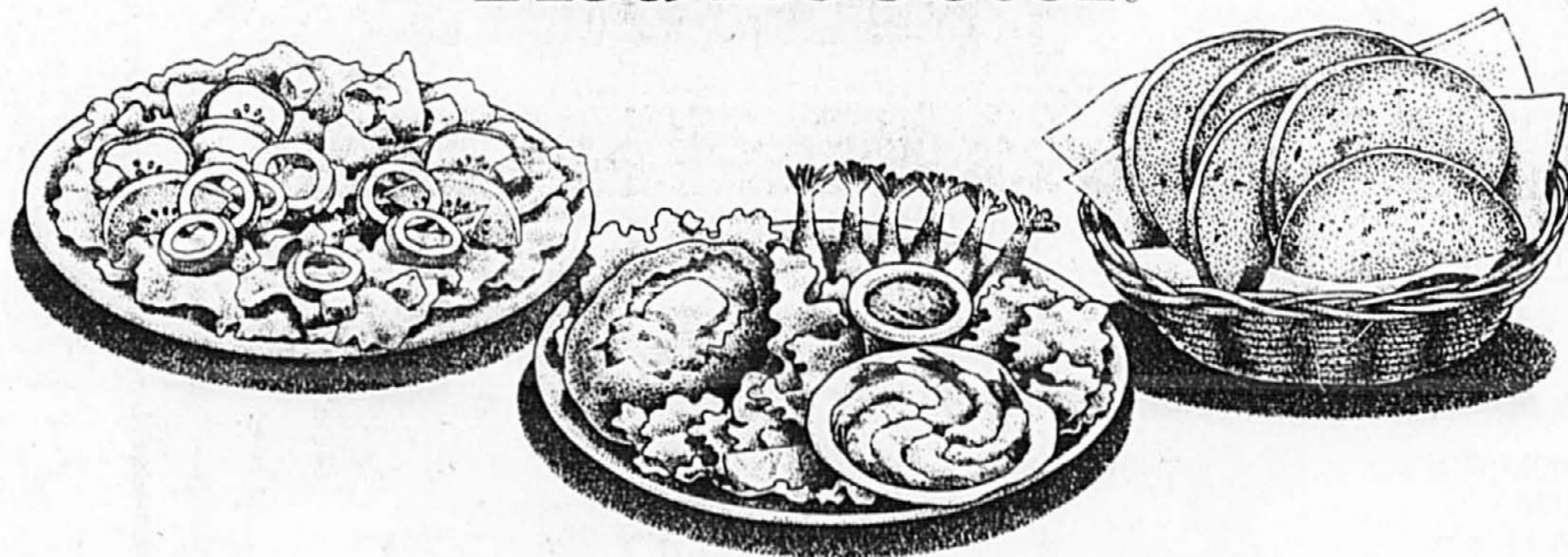
Sept crevettes grillées en sauce au vin et à l'ail, six crevettes frites bien dorées, une pomme de terre au four, une salade du jardin et du pain à l'ail à volonté.

Voilà nos crevettes DU O DU MIDI, offertes à 4,99 \$ pour un temps limité.

Bien sûr, le nouveau menu pour le lunch de Red Lobster déborde de bien d'autres idées alléchantes et abordables. Comme les crevettes Milano et la sole Veracruz, par exemple.

Enfin, si le temps vous bouscule, vous apprécierez chez nous le service chaleureux et notre choix de repas servis en 15 minutes ou gratuits, offerts dans la nouvelle section Lunch Express de notre menu.

Red Lobster



GREENFIELD PARK 875, boul. Taschereau (514) 671-0154 • LaSALLE 8450, boul. Newman (514) 363-8520 • MONTRÉAL 6775, boul. Décarie (514) 739-1996 • 1240, rue Drummond (514) 875-6440 • 6600, av. du Parc (514) 270-3800 • POINTE-AUX-TREMBLES 12415, rue Sherbrooke est (514) 645-2361 • POINTE-CLAIRE 6361, route transcanadienne (514) 695-3112 • ROSEMÈRE 407, boul. Labelle (514) 437-0488 • SAINT-LÉONARD 6850, rue Jean Talon (514) 259-1971

Concurrence oblige: les cégeps mènent la guerre de la promotion

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Aux prises entre 1986 et 1990 avec une baisse constante de leurs clientèles, les cégeps publics ont été confrontés à une nouvelle réalité: adapter leurs stratégies de marketing avant de se faire dévorer par la concurrence.

« Nous sommes entrés dans l'ère de la publicité et de la promotion », a expliqué la responsable du développement et de la promotion au cégep Saint-Laurent, Mme Lise Vallée.

Mais pour recruter des étudiants à l'enseignement général les collèges publics ne disposent que de budgets minuscules allant de 2000 à 5000 dollars. Ils n'ont donc pas d'autres choix que de renforcer leur présence sur le terrain en ratissant les écoles secondaires de leurs quartiers, en organisant des journées portes ouvertes

et en achetant quelques annonces publicitaires dans les hebdomadaires locaux.

« On dorlote notre bassin de clientèle locale », a indiqué Marie Bourgeois, responsable des communications au cégep Ahunistic. On parle maintenant de cibler les clientèles et d'améliorer la qualité de l'information. Par exemple, depuis quelques années, le cégep Ahunistic fait passer des annonces dans le magazine *Filles d'aujourd'hui*. A Saint-Laurent, pour la première fois cette année, on a mis sur pied une mini-campagne dans les autobus. Les collèges prennent aussi un soin particulier pour imprimer des prospectus et des affiches dernier cri pour paraître dans le coup.

Mais, faute d'argent, les activités promotionnelles dans les grands quotidiens sont réservées aux grandes occasions comme lors de la création d'un programme d'enseignement.

De toute façon, les collèges publics ne sont pas convaincus de l'utilité des grands quotidiens pour promouvoir l'enseignement régulier. « Dans un questionnaire, seulement 5 p. cent des nouveaux étudiants disaient avoir pris connaissance de l'existence d'un de nos programmes par le biais des journaux », a repris Mme Bourgeois.

La vraie promotion c'est pour les adultes

La véritable lieu d'affrontement promotionnel dans les collèges publics concerne l'éducation des adultes. La clientèle paye ses cours, il faut donc l'attirer: les budgets publicitaires varient entre 50000\$ et 100000\$ par année. « D'abord, les clientèles adultes lisent les journaux », a fait remarquer justement Lise Vallée, du cégep Saint-Laurent.

Les programmes d'éducation aux adultes font l'objet de cam-

pagne régulière de publicité dans les grands quotidiens au moins deux fois par année. On y vante les mérites de son collège ou la nouveauté et l'originalité des programmes dispensés.

« Nous avons quatre fois plus d'étudiants à l'éducation des adultes qu'à l'enseignement régulier », a expliqué Pierre Imbeau, secrétaire général du cégep Bois-de-Boulogne. Et, dit-il, les journaux nous permettent de rejoindre cette clientèle tout autant que les entreprises.

Pourtant, malgré ces efforts de promotion, les cégeps ne sont en général pas capables de mesurer les retombées sur les clientèles. On y va par intuition en espérant que sa recette sera la bonne. « On hésite à engager une firme pour analyser l'impact de nos campagnes. Les sommes qu'il faudrait déboursier sont trop importantes », a repris M. Imbeau.

SUPERLIQUIDATION

SUR CERTAINS MODÈLES 1990!

**EAGLE VISTA
EAGLE SUMMIT
JEEP YJ
JEEP CHEROKEE**

À DES PRIX INCROYABLES
HÂTEZ-VOUS! QUANTITÉ LIMITÉE



Jeep



Eagle

**RENDEZ-VOUS
AUTOMOBILES**

9000, boul. Taschereau, Brossard
466-2065

**CHEZ SEARS
UN JOUR
SEULEMENT**

**JEUDI LE 28 FÉVRIER 1991
TOUS LES MANTEAUX ET BLOUSONS
POUR FEMMES SERONT À**

30% DE RABAIS

LA BONNE COUPE, LE BON PRIX. **V.I. PETITES ET IMAGE**

La sélection peut varier d'un magasin à l'autre, dans la limite des stocks disponibles.
OFFRE EN VIGUEUR LE JEUDI 28 FÉVRIER 1991, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.
ACHAT SUR PLACE

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •
LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Étai' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean-sur-Richelieu, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000; Repentigny, Galeries Rive-Nord, 582-5532. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Jorge Alvarez a-t-il été heurté par un chauffard ?

MARCEL LAROCHE

■ Bien que la thèse du délit de fuite soit toujours retenue par la police, le mystère le plus complet continue de planer autour de la mort violente d'un résident de Greenfield Park dont le corps a été découvert dans une cour d'école de cette municipalité de la Rive-Sud.

Jorge Alvarez, la victime de cette nébuleuse affaire, était mort depuis plusieurs heures lorsqu'un passant l'a trouvé, vers 7 heures vendredi matin dernier, à l'arrière de l'institution scolaire sise au 880 rue Hudson, à Greenfield Park.

Dans les heures qui ont suivi cette découverte, les policiers ont établi que ce journaliste de 29 ans, domicilié au 962 rue Judas, tout près de l'endroit où il a été trouvé sans vie, semblait avoir été heurté par un véhicule.

Alvarez a été vu vivant pour la dernière fois, vers 22 heures jeudi soir, au moment où il a quitté sa résidence. A ce moment, l'homme portait une cagoule en laine noire, un manteau d'hiver gris, un jeans bleu et des espadrilles.

Une autopsie pratiquée lundi à l'Institut médico-légal de Montréal a d'ailleurs démontré que la victime avait subi de nombreuses fractures au dos, blessures compatibles avec un violent choc.

Le cadavre ayant été trouvé dans une cour d'école où la circulation automobile est plutôt restreinte, les policiers n'écartent pas la possibilité que l'homme ait été mortellement heurté dans la rue pour ensuite être transporté à cet endroit par un ou des inconnus.

Toute personne pouvant fournir des informations en rapport avec cette nébuleuse affaire est priée de communiquer le plus tôt possible avec les policiers de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal, à 598-4043, au bureau du superviseur de la SQ, à 598-4242, ou aux enquêteurs de la Sûreté municipale de Greenfield Park, à 671-1931.

Une courte poursuite se termine... dans un banc de neige

■ Moins d'une heure après avoir forcé un vendeur à leur abandonner une voiture flambant neuve, deux suspects dans la vingtaine ont eu la surprise d'être pris en chasse par plusieurs voitures de police et ont terminé leur courte escapade en s'écrasant dans un banc de neige, à l'entrée du parc Maisonneuve, dans l'est de la métropole, hier après-midi.

C'est grâce au sens d'observation d'un simple citoyen que les policiers de la CUM ont été rapidement mis sur la trace des présumés voleurs. En effet, peu de temps après avoir abandonné leur malheureux vendeur sur le boulevard Langelier, les suspects ont commis la maladresse de changer la plaque d'immatriculation de leur voiture dans le stationnement d'un centre commercial, sous l'oeil du témoin qui disposait d'un téléphone cellulaire pour avvertir la police.

Les deux hommes dans la vingtaine s'étaient présentés vers 16 h chez le concessionnaire Longue-Pointe du boulevard Langelier et avaient manifesté de l'intérêt pour une voiture de marque Daytona ES. Un vendeur leur a offert de faire un petit tour d'essai. Mais quelques minutes après que les trois passagers eurent quitté la cour du concessionnaire, un des deux hommes a forcé le vendeur à quitter la voiture en le menaçant d'une arme à feu.

Quelques minutes plus tard, les deux hommes ont rejoint leurs compagnes au centre commercial Dollard et ont procédé au changement de la plaque X du véhicule d'essai en plaque régulière. C'est à ce moment qu'un citoyen a remarqué le manège et a averti la police.

Les deux hommes et leurs compagnes n'avaient parcouru que quelques centaines de mètres lorsqu'ils se sont rendus compte qu'ils étaient repérés. Le chauffeur de l'automobile a alors tenté de semer les policiers en s'engageant à contresens sur la rue Sherbrooke, en direction ouest. Toujours poursuivis, les suspects ont brusquement bifurqué à droite pour s'engager sur les étroites allées du parc Maisonneuve mais ils ont raté un virage et ont perché leur véhicule sur une congère de trois mètres de haut.

Les passagers assis à l'avant ont réussi à prendre la fuite. Le second couple, assis sur la banquette arrière, n'a pas eu le temps de sortir du véhicule avant l'arrivée des policiers.

Pendant un moment, les policiers accourus sur les lieux ont songé à mobiliser le groupe d'intervention tactique pour faire des recherches dans le parc. Mais après mûre réflexion, l'idée a été abandonnée.

Les deux suspects arrêtés, un homme et une femme dans la vingtaine, ont été conduits au poste 54 pour interrogatoire.



Chantale Charette

Une mort suspecte... et nébuleuse

MARCEL LAROCHE

■ Malgré des recherches menées depuis plus de 15 jours, les policiers de la CUM se perdent toujours en conjectures quant aux circonstances entourant la mort suspecte d'une jeune femme supposément décédée des suites d'une chute d'un immeuble à appartements du Plateau Mont-Royal.

Chantale Charette, âgée de 29 ans, sans adresse connue, était toujours vivante lorsqu'un passant l'a aperçue gisant sur le trottoir, vers 23 h 45 le samedi soir 9 février dernier, en face d'une tour d'habitation de 11 étages située au 4262 de la rue Fabre, à l'angle

de l'avenue Bureau, à Montréal.

Transportée d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, la victime devait rendre l'âme, à 23 h 52, des suites de plusieurs fractures compatibles avec une chute.

Après avoir mis plusieurs jours à identifier la jeune femme qui, au moment de sa mort violente, ne possédait ni papiers personnels, ni argent, pas plus qu'elle ne portait de manteau, les policiers ont découvert qu'elle n'habitait pas cette tour d'habitation du Plateau Mont-Royal.

L'interrogatoire de plusieurs locataires de cet immeuble n'a toujours pas permis aux policiers de trouver une connaissance de Chantale Charette qui lui aurait donné refuge entre le vendredi 8

février, jour de sa libération de la prison Tanguay, et le samedi 9 février, soir de sa mort étrange.

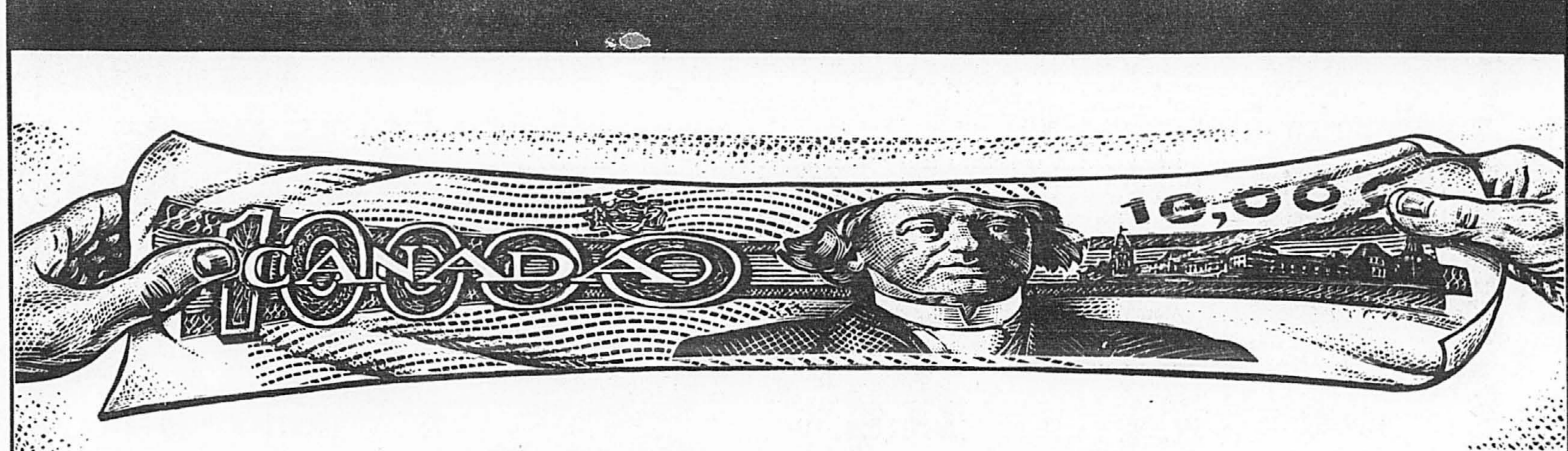
De plus, les enquêteurs de la CUM n'ont pu encore établir avec exactitude les circonstances nébuleuses entourant la mort violente de Chantale Charette.

Toute personne pouvant fournir des renseignements sur les allées et venues de Chantale Charette entre les 8 et 9 février derniers peut communiquer avec les sergents-détectives Robert Fuller et Yvon Giroux, de la section des homicides de la police de la CUM, à 280-2052. Toute information sera évidemment traitée avec discrétion par les policiers de la CUM.

ARGENT DISPONIBLE

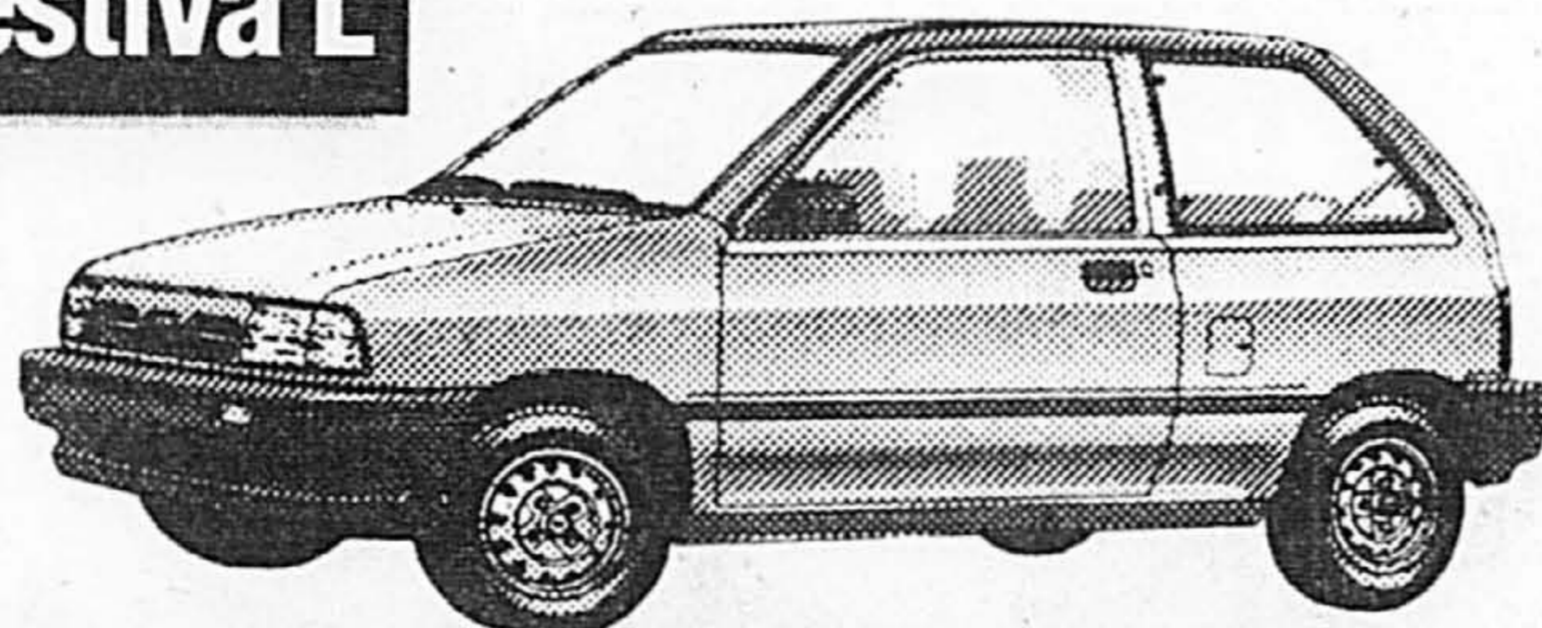
Problèmes de liquidités, d'expansion? Compagnies établies seulement. Finance Rapide Cie Ltée 342-4488

Centre d'écoute
Complexe Desjardins
Accueil: lundi au vendredi midi à 17 h
982-0333
SOLITUDE?



Faites votre choix 5 véhicules pour moins de 10 000\$ chacun.

Festiva L



P.D.S.M. 7795 \$
RABAIS du manufacturier **500 \$
Location 178.25\$ par mois*

POUR UNE DURÉE LIMITÉE

7295\$*

(*ou financement du manufacturier)

Ranger

Custom 4X2 cabine régulière



P.D.S.M. 10395 \$
RABAIS "LEADER des PRIX" 400 \$

POUR UNE DURÉE LIMITÉE

9995\$*

Topaz L

2 portières



Avec climatiseur et boîte automatique
P.D.S.M. 11295 \$
RABAIS "LEADER des PRIX" 1300 \$
RABAIS du manufacturier 300 \$

POUR UNE DURÉE LIMITÉE

9695\$*

Escort L

2 portières



P.D.S.M. 9495 \$
RABAIS du manufacturier **500 \$
Location 189.91\$ par mois**

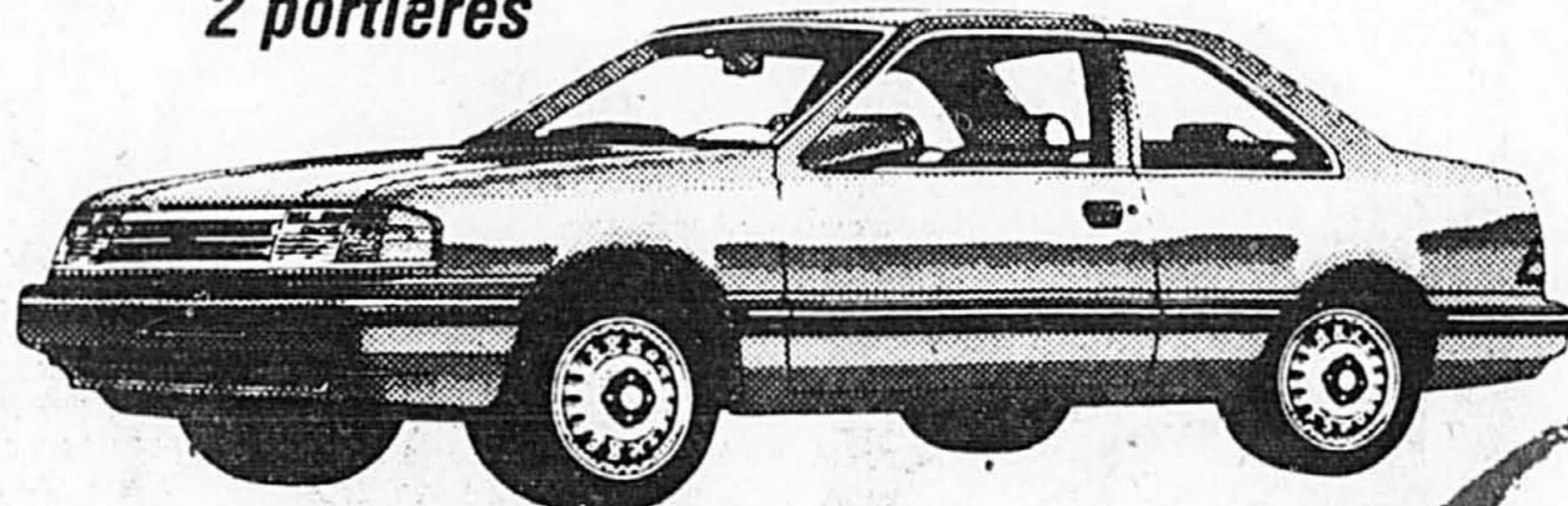
POUR UNE DURÉE LIMITÉE

8995\$*

(*ou financement du manufacturier)

Tempo L

2 portières



Avec climatiseur et boîte automatique
P.D.S.M. 11295 \$
RABAIS "LEADER des PRIX" 1300 \$
RABAIS du manufacturier 300 \$

POUR UNE DURÉE LIMITÉE

9695\$*



Les concessionnaires Ford et Mercury du Québec



P.D.S.M. de la Festiva L, 1991; de l'Escort L, 2 portières; et de la Tempo L, 2 portières avec le groupe d'options 101A; de la Topaz L, 2 portières avec le groupe d'options 131A; et du Ranger Custom 4X2 à cabine régulière avec le groupe d'options 790A. Prix de transport, T.P.S., taxe d'accise fédérale et autres taxes applicables en sus. L'offre s'applique sur les modèles en stock chez le concessionnaire seulement. Si le concessionnaire n'a pas en stock le modèle spécifiquement requis, le client peut être tenu de payer le coût de transport. L'offre est d'une durée limitée seulement. Voir votre concessionnaire pour plus de détails. *Tous chiffres sont mutuellement exclusifs (sauf la location). **Prix de location par semaine. Base sur une utilisation de 48 mois. Transport, T.P.S. et autres taxes s'appliquent en sus. †Taxes de permis de conduire de 400\$.